

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL,
ET ENVIRONNEMENTAL**

SESSION ORDINAIRE DE 2017



COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du mardi 23 mai 2017

Rapport annuel sur l'état de la France en 2017

SOMMAIRE

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2017	5
PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS	8
ALLOCUTION DE MURIEL PÉNICAUD, MINISTRE DU TRAVAIL	27
DISCUSSION GENERALE	31
Entreprises – M. Gailly	31
Environnement et nature – Mme de Béthencourt.....	32
Mutualité – M. Junique	33
Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - M. Dulin .	34
Outre-mer – M. Suve.....	36
Personnalité qualifiée - M. Boccara.....	37
Personnalité qualifiée - Mme Thiery.....	39
Professions libérales - M. Noël	41
UNAF - M. Chrétien.....	43
UNSA - M. Bérille.....	44
Agriculture - M. Verger.....	45
Artisanat - Mme Teyssedre.....	46
Associations – M. Deschamps.....	48
CFDT – Mme Blancard.....	49
CFE-CGC - Mme Biarnaix-Roche.....	50
CFTC – M. Thouvenel.....	52
CGT - M. Meyer.....	53
CGT-FO – Mme Fauvel	54
Coopération - Mme Blin	56
VOTE SUR LE PROJET D'AVIS.....	57

Présidence de M. Patrick Bernasconi

La séance est ouverte à 15 heures 30.

M. le Président. Mesdames, messieurs, chers collègues,

À l'ouverture de cette séance, je vous propose d'observer - hélas une nouvelle fois - une minute de silence en mémoire des victimes du terrorisme aveugle qui a frappé cette nuit nos amis britanniques, à Manchester. Des enfants, des adolescents ont perdu la vie alors qu'ils étaient rassemblés dans un lieu de fête, de vie, de partage. Ce massacre, aucune idéologie, aucune religion, aucune cause ne peut le justifier.

(L'assemblée observe une minute de silence)

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE EN 2017

M. le Président. Mes chers collègues, au moment d'ouvrir nos travaux, je tiens à saluer la présence sur les bancs du gouvernement de Mme Muriel Pénicaud, ministre du Travail, qui a souhaité assister à cette séance consacrée à la présentation du projet d'avis relatif au *Rapport annuel sur l'état de la France en 2017*.

Je veux lui souhaiter en premier lieu la bienvenue à titre personnel - et en votre nom à toutes et à tous - et lui adresser des vœux de réussite dans la tâche difficile, exigeante et, je le souhaite, exaltante qui sera la sienne rue de Grenelle.

Nous sommes, madame la ministre, sensible à votre venue qui intervient quelques jours seulement après votre nomination au sein du gouvernement de M. Édouard Philippe, deux semaines après l'élection du Président de la République, M. Emmanuel Macron. Nous y voyons un signe, celui de la volonté du Président de la République ainsi que du Premier ministre, d'être aujourd'hui représentés dans cette assemblée qui est celle de la société civile organisée, ce que nous considérons comme de très bon augure pour nos relations à venir et la marque d'un intérêt pour nos travaux.

Cela nous touche et nous renforce.

Nous sommes d'autant plus heureux de vous accueillir dans cet hémicycle, madame, que vous avez été l'une des nôtres dans le passé au titre des Personnalités associées au CESE. Je note d'ailleurs au passage que deux autres membres du gouvernement auquel vous appartenez ont fait, eux aussi, partie du Conseil : le ministre de l'Intérieur, M. Gérard Collomb, et la ministre des Sports, Mme Laura Flessel.

Merci, madame la ministre, de votre présence devant la troisième assemblée constitutionnelle de la République. Vous y êtes chez vous et nous vous accueillerons bien volontiers à chaque fois que vous le jugerez utile. Ici, pas de séance d'actualité chaque semaine, ni de feu des projecteurs, ni d'affrontements « droite/gauche » ; nous sommes, vous le savez, davantage à la recherche des *consensus* possibles qu'amateurs de joutes stériles.

Au CESE, vous trouverez - je dirai même vous retrouverez - les représentants de 61 organisations associatives, environnementales, syndicales, patronales... Toutes organisations confondues, cela signifie des dizaines de millions de membres représentant toutes les professions, tous les secteurs d'activité, toutes les couches sociales, tous les territoires. Une représentation augmentée dans sa diversité par des personnalités qualifiées et associées.

Le CESE est un arbre dont les racines plongent au cœur du pays, des racines solides et puissantes, qui sont telles qu'elles permettent de nouer ce lien si nécessaire entre responsables politiques et citoyens. C'est aussi du CESE qu'il est possible de s'adresser très directement aux Françaises et aux Français.

La vocation de notre assemblée, vous la connaissez, est d'éclairer les pouvoirs publics des avis et des recommandations du CESE ; pour suivre cet objectif, sur des sujets que vous souhaitez nous voir étudier ou approfondir, nous traiterons les saisines gouvernementales ou celles dont nous prenons l'initiative de nous saisir.

S'agissant de ces projets que l'exécutif nous confie, vous savez pouvoir compter sur nous pour en débattre, en vérifier l'acceptabilité sociale et pour le cas échéant, vous proposer des voies d'amélioration.

Les préconisations dont je parle ne sont pas, en effet, des « filets d'eau tiède » - comme cela est parfois dit par ceux qui généralement ne nous lisent pas - mais, au contraire, de vraies propositions concrètes, positives, tangibles sur lesquelles les pouvoirs publics vont pouvoir s'appuyer solidement.

Les propos du CESE ont, en effet, le poids de la société civile qui, après concertation, les a imaginés et formulés.

J'ajoute que nous savons, au CESE, travailler sans esprit partisan. Nous ne sommes, dans cette assemblée, prisonniers d'aucune idéologie. Nous savons enfin mesurer le degré d'acceptabilité d'une réforme et, à cet égard, nous en sommes l'un des leviers.

N'hésitez donc pas à faire appel à nous comme l'ont fait les gouvernements précédents sur le revenu minimum garanti, les travailleurs détachés, l'évolution de la fonction publique, pour ne prendre que ces quelques exemples récents.

Dois-je enfin rappeler que dans le cadre des débats relatifs à la loi travail, le gouvernement avait saisi notre Conseil sur la culture du dialogue social et que les préconisations issues de cet avis ont été transformées en amendement et intégrées dans la loi travail, tous adoptés sans difficulté aucune.

Une loi travail qui, Madame la ministre, va sans nul doute prendre beaucoup de votre temps dans les semaines qui viennent. Nous partageons la volonté de dialogue et de concertation que le Président de la République a voulu mettre en avant et qui se traduit d'ailleurs dans les faits depuis ce matin.

Je vous redis à cette occasion notre disponibilité pour vous aider dans votre tâche.

J'en viens à notre séance plénière de ce jour, consacrée à l'examen puis au vote du projet d'avis relatif au *Rapport sur l'état de la France en 2017*, document que nous devons chaque année - de par les textes qui nous régissent - au Premier ministre.

Ce *Rapport annuel* n'est pas un « énième rapport » destiné à remplir les rayonnages des archives de Matignon, mais s'inscrit, au contraire, dans la logique d'un État qui souhaite redevenir stratège. C'est un tableau pris sur le vif, une photographie effectuée par la société civile organisée à partir d'indicateurs définis avec France Stratégie.

À chaque année est associé un *focus* particulier. Il est, pour cette édition 2017, consacré aux inégalités auxquelles il semble urgent de répondre tant leurs conséquences sont de plus en plus criantes, souvent démultipliées par les inégalités entre les territoires, ce que le dernier scrutin a d'ailleurs traduit sur le plan politique.

Des inégalités qui sont une part essentielle dans la démobilisation ou la colère de nombre de nos compatriotes. Guillaume Duval et Pierre Lafont - les deux rapporteurs de la section de l'économie et des finances que préside Hélène Fauvel - décrivent fort bien, et je les cite : « *À force d'être convaincus que nous sommes condamnés à vivre plus mal, nous ne nous mobilisons pas suffisamment et nous ne profitons pas de réels atouts pour affronter les défis du 21^e siècle* ».

J'ai envie pour ma part d'y ajouter cette citation du philosophe Alain dans son *Propos sur le bonheur* : « *Le pessimisme est d'humeur et l'optimisme est de volonté* ».

Je crois, madame la ministre, que nous sommes là au cœur de notre sujet. Je vous remercie. Nous serons attentifs à vos propos à l'issue de la présentation par les deux rapporteurs.

(Applaudissements)

PRÉSENTATION DU PROJET D'AVIS

M. le Président. La parole est aux deux rapporteurs qui vont vous présenter le *Rapport annuel sur l'état de la France 2017*, au nom de la section de l'économie et des finances, présidée par Hélène Fauvel.

M. Duval. Chers collègues, madame la ministre, avant d'entrer dans le vif du sujet, nous tenons d'abord à remercier Hélène Fauvel et nos collègues de la section de l'économie et des finances de leur collaboration très active à l'élaboration de ce projet d'avis, mais également nos collègues des autres sections qui ont été concernés par l'analyse des nouveaux indicateurs de richesse qui sont à la base de ce projet, et qui ont parfaitement « joué le jeu ».

Merci aussi à nos prédécesseur, Pierre-Antoine Gailly et Bénédicte Donnelly, qui avaient essuyé les plâtres de cette formule l'année dernière et nous ont permis d'éviter beaucoup de chausse-trappes.

Enfin, nous tenons à remercier Laurent Gasnier, de la mission Insee et Abdallah Moussaoui, attaché du groupe FO, pour l'aide décisive qu'ils nous ont apportée tout au long de ces dernières semaines, ainsi que l'administration de la section et du CESE.

Nos collègues avaient choisi l'an dernier d'illustrer le *Rapport* par une citation de Bernard Maris ; nous l'avons placé cette année sous l'égide de Jean Jaurès, non pas que nous pensions que le pays se trouverait dans une situation analogue à celle de 1914 au moment où il décrivait ces mots pas très optimistes : « *Il y a dans notre France, sur les problèmes vitaux, une inertie de la pensée, une somnolence de l'esprit qui nous exposent à toutes les surprises jusqu'au jour où se produisent ces lumineux réveils qui viennent heureusement, quoique à de trop longs intervalles, sauver notre pays* ».

Les leçons des deux guerres mondiales du 20^{ème} siècle ont heureusement été tirées et l'intégration européenne est engagée depuis soixante ans. Nos compatriotes ont montré encore à l'occasion des élections présidentielles combien ils y demeurent attachés malgré toutes les difficultés et les insuffisances associées à ce processus.

Notre pays se trouve en revanche manifestement plongé dans une profonde déprime collective, il aurait un urgent besoin de connaître un de ces « *lumineux réveils* » qu'évoque Jean Jaurès.

Avec ce *Rapport*, nous avons cherché à mieux comprendre quelle était la source de cette dépression collective ; c'est ce qui nous avait amené à suggérer au Bureau du CESE - qui a bien voulu l'accepter - d'accorder une attention particulière cette année à la question des inégalités.

Nous y reviendrons plus longuement mais il nous semblait en effet – nos travaux l’ont confirmé – que la contradiction entre les ambitions élevées de la République en la matière et ses réalisations imparfaites étaient au cœur des difficultés du pays, et cela d’autant plus que la crise économique, commencé il y a 10 ans, a sensiblement accrue ces inégalités.

Mais ce travail nous a également confirmé dans l’idée que notre pays disposait de nombreux atouts et que si nous trouvions collectivement les moyens de sortir de cette phase dépressive en refondant la cohésion sociale, nous pourrions affronter les principaux défis du 21^{ème} siècle dans de meilleures conditions que beaucoup l’imaginent aujourd’hui.

Le « *lumineux réveil* » de Jean Jaurès n’est pas forcément aussi éloigné que nombre de nos concitoyens le pensent aujourd’hui.

Pour vous faire partager cette conviction, nous vous proposons de revenir d’abord sur les 10 nouveaux indicateurs de richesse retenus par le gouvernement pour apprécier l’évolution de la société et de l’économie française en complément du PIB. Nous vous présenterons ensuite les conclusions des travaux complémentaires que nous avons menés sur la question des inégalités, pour terminer enfin par une brève présentation des principales préconisations retenues dans ce rapport.

Présentation des 10 indicateurs

Le premier indicateur – « *Emploi : un marché du travail qui reste dégradé* » - nous est présenté par Laurent Clévenot, au nom de la section du travail et de l’emploi.

M. Clévenot. Madame la ministre, monsieur le président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, le taux d’emploi est défini comme le rapport entre le nombre de personnes en emploi et l’ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans, c’est-à-dire la population qui potentiellement peut être en emploi.

En 2015, ce taux d’emploi est stable en France. Il est au même niveau qu’en 2014 à 64,3 %. Néanmoins, concernant notre position dans l’Union européenne entre 2014 et 2015, la France est passée du 13^{ème} au 15^{ème} rang. Cependant des données provisoires révèlent l’amorce d’une amélioration en 2016.

Parmi les analyses réalisées par la section du travail et de l’emploi, nous avons choisi de nous arrêter sur un graphique qui retrace l’évolution de la tranche d’âge la plus active, c’est-à-dire celle des 25-49 ans. La part des hommes occupant un emploi s’est érodée au cours des trente dernières années (- 11 points), alors que celle des femmes s’est accrue de 19 points.

Cette évolution peut être mise en relation avec les transformations de l’appareil productif. Elle est constatée dans la plupart des pays anciennement industrialisés notamment aux États-Unis.

Par ailleurs la section du travail et de l'emploi tient à souligner que l'indicateur du taux d'emploi ne dit rien de la qualité des emplois. Or, aujourd'hui, 7 embauches sur 10 sont faites en CDD ; les femmes et les jeunes sont davantage touchés par le sous-emploi, en particulier le temps partiel subi.

En tournant nos regards vers le futur nous devons nous interroger sur les conséquences et opportunités pour l'emploi des mutations en cours et à venir, notamment celles portant sur le numérique, l'intelligence artificielle, la poursuite dans la transition écologique.

Pour le futur, deux recommandations sont portées par la section du travail et de l'emploi : tout d'abord l'adoption d'un indicateur de la qualification des actifs - qui permettrait de retracer l'élévation des qualifications par la formation et l'expérience professionnelle - et la mise en place d'un indicateur sur la qualité des emplois, inspiré des initiatives prises dans ce domaine par l'OCDE et l'Institut syndical européen.

(Applaudissements)

M. Duval. Le second indicateur – Recherche : des efforts qui restent insuffisants – nous est présenté par Sylviane Lejeune, au nom de la section des activités économiques.

Mme Lejeune. Monsieur le président, madame la ministre, chers collègues, si notre pays veut conserver une place scientifique reconnue, s'il entend relever les défis et se tourner vers l'avenir, s'il considère que la recherche doit être une priorité nationale, alors il doit replacer la question de la recherche au centre du débat public. Il doit reconsidérer la place de la science dans notre société. Il doit interroger les nouveaux modèles de structuration et de financement de la recherche.

Depuis plus de 25 ans, l'effort de la France n'a pas décollé. La part dans le PIB des dépenses de recherche était déjà de 2,2 % en 1990 ; elle se situe aujourd'hui à 2,23 %.

Au regard des grandes tendances internationales, la France n'investit pas assez. Elle ne tient pas ses engagements européens. En Europe, elle ne fait pas partie des pays *leader* qui ont tenu 6 ou sont en passe de tenir 6 leur objectif de 3 % fixé par la stratégie H2020.

Elle se situe en dessous de la moyenne de l'OCDE et a même cédé son cinquième rang mondial de 1990 pour occuper aujourd'hui la huitième place.

La France est confrontée à des défis importants : la transition écologique, la transition numérique.

Elle doit répondre à d'immenses besoins sociaux dont la santé, les transports, l'habitat, l'énergie.

Pour y répondre, notre potentiel scientifique a non seulement besoin d'être préservé, mais aussi renforcé. Dans le secteur privé, malgré les moyens importants mis en œuvre par les pouvoirs publics, la dépense en recherche et développement des entreprises reste à un niveau insuffisant ; elle marque même le pas dans certains secteurs industriels. Quant à la recherche publique, elle devrait pouvoir être confortée par des emplois plus nombreux, stables, pérennes et revalorisés. L'emploi scientifique est mis en danger et c'est donc aussi la recherche fondamentale - qui assure les innovations de rupture - qui l'est. La France ne peut continuer à perdre une partie de sa jeunesse hautement qualifiée, elle devrait pouvoir intégrer les docteurs dans la vie professionnelle.

S'il est partagé que la recherche est un atout crucial alors, les préconisations de notre section doivent recueillir l'écho nécessaire auprès des pouvoirs publics. Oui, la recherche est un levier essentiel. La France a besoin de travailler une projection de l'effort de recherche pour les prochaines années. La France doit préparer l'avenir.

(Applaudissements)

M. Lafont. Le troisième indicateur – *Endettement : son coût diminue mais le stock de dette augmente* - nous est présenté par Guillaume Duval, au nom de la section de l'économie et des finances.

M. Duval. Parmi les sujets d'inquiétude qui persistent, il faut souligner l'impact de la hausse de l'endettement de l'État, mais aussi des entreprises et des ménages. Cet endettement croissant ne s'est cependant pas traduit, pour l'instant, par une ponction accrue sur les richesses créées. Au contraire, la charge d'intérêts n'a cessé de reculer ces dernières années, exprimée en pourcentage du PIB. Cependant, cet état de fait est très lié à la politique monétaire très accommodante menée par la Banque centrale européenne ; or, le haut niveau du stock de dettes des différents acteurs de l'économie française rend celle-ci très sensible à un changement de cette politique ainsi qu'à d'éventuels chocs économiques, politiques et sociaux.

En ce qui concerne l'État, les efforts réels consentis depuis 2011 pour freiner son endettement n'ont rencontré jusqu'ici qu'un succès mitigé. Les politiques menées conjointement en ce sens en France et en Europe se sont, en effet, traduites par un ralentissement de l'activité économique et un abaissement du niveau de l'inflation. Ces phénomènes ont quasiment annulé l'effet positif sur l'endettement public de la baisse des taux d'intérêt. De plus, le ralentissement de la hausse du ratio de dette publique sur PIB - observé en France ces dernières années - est lié, pour une part non négligeable, à un artifice comptable *via* l'usage important des primes d'émission par l'agence France Trésor. Je n'ai pas le temps de détailler ce mécanisme, mais je renvoie ceux qui voudraient mieux le comprendre à l'encadré qui figure dans le projet d'avis.

Compte tenu du faible niveau des taux d'intérêt, le taux d'endettement atteint aujourd'hui en France ne pose certes pas de problème majeur dans l'immédiat ; il n'en constitue pas moins une menace potentielle sérieuse pour son avenir.

Concernant le secteur public, il faut donc continuer à chercher à limiter la hausse de l'endettement, mais d'une façon qui soit compatible avec un accroissement en parallèle de l'activité. Il faut aussi accentuer la lutte contre l'évitement fiscal, comme le CESE vient de le rappeler. Il faut enfin rechercher des solutions communes à l'échelle européenne à un problème qui est loin d'être spécifiquement français.

(Applaudissements)

M. Lafont. Le quatrième indicateur – *L'espérance de vie progresse mais les inégalités ne se réduisent pas* - nous est présenté par Jean-Jacques Eledjam, au nom de la section des affaires sociales.

M. Eledjam. Madame la ministre, monsieur le président, mes chers collègues, merci à Marie Favrot pour son engagement, à Édouard Couty pour sa disponibilité et à l'administration de la section des affaires sociales pour son expertise.

Notre section a examiné l'indicateur d'espérance de vie en bonne santé. Il s'agit d'un bon indicateur car il permet de mesurer les progrès réalisés dans la prise en charge des maladies, mais couvre également les champs sociaux et environnementaux qui contribuent à la prévention et à la promotion de la santé.

Le suivi de cet indicateur s'inscrit dans la ligne des recommandations formulées par l'OMS, dans la charte d'Ottawa, d'inscrire la santé dans toutes les politiques. En effet, c'est un indicateur particulièrement pertinent pour conduire des politiques transversales dans les différents secteurs déterminants de la santé des populations.

Le suivi de l'évolution de cet indicateur est intéressant sur les moyennes et longues périodes. Sur le long terme, l'espérance de vie en bonne santé est en hausse malgré un léger ralentissement observé sur la période 2013-2015. En 2015, l'espérance de vie en bonne santé atteint 62,2 ans pour les hommes 64,4 ans pour les femmes. Chaque Française et Français vit en moyenne 79 % et 64 % de sa vie sans incapacité.

La France occupe une position un peu au-dessus de la moyenne en Europe. Elle est 10^{ème} sur 28. C'est un résultat proche de celui des pays voisins - Royaume-Uni et Allemagne - mais un peu inférieur aux pays nordiques, ce qui montre que nous avons encore des marges de progression, notamment en termes de prévention et de réduction des inégalités.

Le CESE a observé que la France se caractérisait par le poids des inégalités sociales sur l'espérance de vie en bonne santé. Les études de l'INED ont montré que des inégalités importantes existent au détriment, en particulier, des employés et des ouvriers. L'INED évoque ainsi une « *double peine des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte* ». Les inégalités sont aussi relativement importantes entre les femmes et les hommes, avec une espérance de vie en bonne santé plus élevée pour les femmes.

Que proposons-nous ?

D'abord, de mieux comprendre les déterminants de l'indicateur. Son interprétation devrait être éclairée par des études spécifiques, notamment sur la prévalence des maladies chroniques, ainsi que sur les inégalités sociales, financières et territoriales de santé. De plus, il vaut mieux prendre en compte l'aspect multifactoriel de l'amélioration de l'espérance de vie en bonne santé. Seule une politique interministérielle de prévention et de protection générale de la santé de la population permettra des améliorations sur le long terme.

Il nous est apparu de ce fait nécessaire d'évaluer l'impact sur la santé de toutes les politiques publiques. Ainsi, il pourrait revenir au CESE - dans le cadre de sa mission d'évaluation des politiques publiques - de réaliser tous les deux ans une analyse qualitative de ce bilan et des recommandations qui doivent en découler.

(Applaudissements)

M. Duval. Le cinquième indicateur – Satisfaction dans la vie : un niveau de satisfaction dans la moyenne des pays de l'Union européenne – nous est présenté par Pierre Lafont, au nom de la section de l'économie et des finances.

M. Lafont. Il s'agit d'un indice de satisfaction subjectif, les ménages étant invités à noter de 1 à 10 la satisfaction concernant la vie qui est la leur actuellement. L'indice varie peu ces cinq dernières années et le fléchissement constaté en 2013 n'est peut-être dû qu'à des facteurs méthodologiques dans la conduite de l'enquête.

Bien évidemment, les jeunes se déclarent plus satisfaits que l'ensemble des autres classes d'âge. Plus préoccupant est le bas niveau de satisfaction pour les plus de 76 ans : 6,7. Au cours des cinq dernières années, l'écart de satisfaction entre les plus jeunes et les plus âgés s'est accentué. Le niveau de satisfaction est peu discriminé en fonction des niveaux de vie et l'indice ne diffère pas sensiblement entre femmes et hommes. Il se décline suivant les différentes dimensions de l'existence : bon indice lorsque les personnes affichent de bonnes relations interpersonnelles ; mauvais indice lorsque les personnes jugent mauvais leur état de santé.

Dans l'Union européenne, la situation de la France est proche de la moyenne. Par contre, les niveaux de satisfaction présentent des différences marquées entre les bons scores des pays du nord et ceux plus médiocres des pays du sud. Il n'est pas inintéressant de remarquer que, comme l'ensemble des Européens, les Français sont peu satisfaits de leur situation financière et davantage satisfaits de leur situation en matière de relations personnelles. Leur satisfaction est supérieure à celle des Européens pour ce qui concerne le lieu de leur résidence et leur emploi du temps, alors qu'elle est au contraire inférieure lorsqu'on les interroge sur le sens de leur vie.

Nos préconisations concernent la sensibilité très forte de l'indice de satisfaction à l'âge et à l'état de santé. Il doit alerter d'une part sur l'accès aux soins pour l'ensemble de la population et d'autre part sur les situations de perte d'autonomie. On sait que le nombre de personnes de plus de 60 ans en situation de dépendance pourrait doubler d'ici à 2060.

Le deuxième aspect est plus large, il concerne la conscience collective. C'est le paradoxe. Les Français notent en moyenne à 7,2 leur satisfaction dans la vie, un peu au-dessus de la moyenne européenne, alors qu'à l'inverse toutes les enquêtes révèlent leur pessimisme et leur fort sentiment de déclassement. En 2014, 86 % d'entre eux estimaient que la prochaine génération s'en sortira plus mal que l'actuelle. Il s'agit du pourcentage le plus élevé des 44 pays où l'étude a été menée. Ce décalage entre la réalité individuelle et les anticipations collectives est au cœur des difficultés de l'action publique.

D'évidence, il appelle à un véritable regain démocratique ; l'urgence républicaine est de retisser le lien de confiance entre les Français et le fonctionnement collectif de leur Nation.

(Applaudissements)

M. Lafont. Le sixième indicateur – *Inégalités de revenus : ne pas renoncer à l'exception française* – nous est présenté par Guillaume Duval, au nom de la section de l'économie et des finances.

M. Duval. Nous reviendrons ultérieurement sur d'autres formes d'inégalités, mais en matière d'inégalités de revenus, la France a longtemps constitué une exception. Alors que ces inégalités se creusaient nettement ailleurs depuis les années 80 et en particulier aux États-Unis, elles restaient stables dans l'hexagone. Depuis le début des années 2000, ce n'est cependant plus le cas. Les revenus les plus aisés ont progressé nettement plus vite que ceux des plus pauvres et la crise de 2008 a beaucoup aggravé les choses sur ce plan. Les mesures fiscales prises en 2011 et 2012, qui ont concerné surtout les plus aisés, ont certes limité un peu cet écart par la suite mais les inégalités de revenus n'en restent pas moins significativement plus élevées aujourd'hui qu'elles ne l'étaient avant la crise.

Ces inégalités demeurent malgré cela sensiblement inférieures en France à la moyenne européenne. Elles sont en particulier moins élevées qu'en Allemagne, qu'au Royaume-Uni, qu'en Italie ou encore qu'en Espagne. Et sans surprise, la France est aussi, selon l'OCDE, un des pays développés où la redistribution fiscale et sociale joue un des rôles les plus importants pour limiter ces inégalités.

Les inégalités de patrimoine sont, en France comme ailleurs, nettement plus importantes que les inégalités de revenus et la forte hausse des prix de l'immobilier ces dernières années a beaucoup accentué ces écarts. Notre pays se situe dans la moyenne des pays développés sur ce plan mais, selon l'OCDE, la France est aussi un des pays où le lien est le plus direct entre ceux qui possèdent le plus de patrimoine et ceux qui reçoivent le plus de revenus, ce qui est le signe d'une société relativement figée.

Même si la hausse des inégalités de revenus a été un peu corrigée ces dernières années, la forte augmentation de ces inégalités, combinée à cette rigidité sociale, menace les fondements du modèle social français. Il faut d'abord s'efforcer de réduire ces inégalités à la base, au niveau des revenus tirés de l'activité économique, ce qui implique de favoriser en priorité l'emploi, mais aussi et surtout l'emploi de qualité en évitant de créer des « trappes à bas salaires ». Il faut aussi réussir à mieux maîtriser les rémunérations les plus élevées au sein des grands groupes, ce que les mesures adoptées jusqu'ici n'ont manifestement pas permis de faire. Il faut enfin favoriser la transmission des patrimoines plus tôt dans la vie.

(Applaudissements)

M. Duval. Le septième indicateur – Pauvreté en conditions de vie : une évolution paradoxale – nous est présenté par Pierre Lafont, au nom de la section de l'économie et des finances.

M. Lafont. Sont pauvres, en conditions de vie, les ménages qui déclarent connaître au moins trois privations ou difficultés matérielles sur une liste de neuf. La qualité de l'indicateur est fonction des référentiels des neuf difficultés ; on y trouve l'absence de rupture mais pas, par exemple, l'absence de connexion Internet. Le rapprochement de l'indicateur de pauvreté en conditions de vie avec celui de la pauvreté monétaire ne manque cependant pas d'interroger.

Le taux de pauvreté monétaire croîtrait depuis le début des années 2000 alors que le taux de privation matérielle serait au contraire à la baisse. D'après l'INSEE, plus de la moitié des personnes en situation de pauvreté en conditions de vie ne le seraient pas sur le plan monétaire. Ces divergences entre pauvreté en conditions de vie et pauvreté monétaire mériteraient d'être approfondies, ce qui n'a pas été possible dans le cadre de nos travaux. Cependant, 80 % des personnes qui cumulent les deux critères de pauvreté font partie des 10 % de foyers aux revenus les plus modestes.

Au sein de l'Union européenne, avec 11,1 %, la France a un taux de pauvreté en conditions de vie relativement faible eu égard à celui de l'Allemagne qui est à 10,7 %, inférieur à celui du Royaume-Uni (14 %) et très en deçà de la moyenne des pays de l'Union (17 %). Seuls les pays du nord de l'Europe font mieux.

Parmi nos préconisations, il faut évoquer en premier lieu le soutien aux personnes afin que ne se cumulent pas plusieurs facteurs de pauvreté. En ce sens, les démarches du type « *santé des personnes en recherche d'emploi* » conduites par l'Agence nationale de santé publique, fournissent des pistes à approfondir. Mais parmi les personnes concernées, il nous a semblé primordial que l'accent soit mis en direction des jeunes, d'une part, et des familles monoparentales d'autre part ; et, plus particulièrement, parmi les jeunes, ce sont les jeunes sans emploi, ne suivant ni études ni formation vers lesquels doit s'orienter l'action publique. Le taux de pauvreté des familles monoparentales est particulièrement élevé, 30,4 %, et cela justifie que l'effort soit orienté vers ces familles. Effort financier, bien sûr, mais aussi aide à l'accès public, accueil des jeunes enfants, soutien scolaire, logement, formation et insertion professionnelle.

(Applaudissements)

M. Duval. Le huitième indicateur – école : moins de décrochages mais les inégalités persistent – nous est présenté par Samira Djouadi et Danielle Dubrac, au nom de la section des affaires sociales et de la santé.

Mme Dubrac. Mesdames, messieurs, chers collègues, madame la ministre, la section a travaillé sur l'indicateur « *sortie précoce du système scolaire* ». Cet indicateur mesure la proportion de jeunes de 18 à 24 ans qui n'étudient plus et sortent sans diplôme de l'enseignement secondaire. Dans la classification internationale de l'enseignement, cela concerne l'éducation de la petite enfance, l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

En France, il s'agit des jeunes de cette classe d'âge qui ne poursuivent plus ni études ni formation et n'ont ni CAP, ni BEP, ni diplôme plus élevé. Cet indicateur fait partie des indicateurs de Lisbonne sur la société de la connaissance et de la recherche. L'objectif est de réduire l'échec scolaire, en faisant passer en-dessous de 10 %, la proportion de sortants précoces, d'ici 2020.

Dans l'Union européenne, le décrochage concerne, en 2015, 11 % de ces jeunes et seulement 9,3 % en France, voire même 8,3 % en métropole ; la France fait mieux que l'Allemagne.

Mais, même si la France a en ce domaine des résultats meilleurs que la moyenne européenne, il nous faut absolument poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire. Cette lutte avait d'ailleurs été initiée du temps de M. Châtel et l'on voit bien qu'il faut que cela suive plusieurs mandatures.

L'objectif affiché par les pouvoirs publics est de passer de 136 000 « décrocheurs » en 2010 à 70 000 d'ici 2020. La lutte contre le décrochage scolaire, dont les causes sont multiples, relève d'une conjonction de dispositifs avec des partenaires coconstructeurs du parcours du jeune.

Préconisation n° 1 : le volet « prévention » est, pour le Conseil économique, social et environnemental, un véritable enjeu national et doit concentrer une part importante des efforts humains et financiers supplémentaires dès la maternelle sous la forme du « *plus de maîtres que de classes* ».

Dans des avis récents, le Conseil économique, social et environnemental mettait notamment en avant la nécessaire socialisation des enfants de 2-3 ans. Au terme de nouveaux programmes appliqués depuis 2015, l'école maternelle est de nouveau un lieu privilégié de socialisation et favorise des modalités d'apprentissage en mettant en place des situations variées. Pour le Conseil économique, social et environnemental, elle est un des premiers lieux de découverte des codes de la vie sociale.

(Applaudissements)

Mme Djouadi. Pour le Conseil économique, social et environnemental, la lutte contre le décrochage passe également par la remédiation lorsque, malgré tous les efforts, il se produit. Pour compléter le système d'information et les plates-formes, un dispositif a été mis en place, les « réseaux formation qualification emploi », qui sont un outil de recensement de solutions existantes et de mutualisation des expériences de retours de formations réussies.

Le Conseil économique, social et environnemental souhaite que tous les acteurs de la formation concourent à ces réseaux, notamment les centres de formation pour apprentis. L'objectif est de proposer une solution adaptée à chaque jeune de retour en formation : les alliances éducatives qui croisent professionnels de l'éducation, partenaires extérieurs et permettent de s'adapter aux besoins du jeune en priorité.

De plus, le parcours aménagé de formation initiale permet, sous statut scolaire, la reprise de la scolarité du jeune concerné pour une année, qui peut être effectuée, soit dans une association, soit dans une entreprise, soit à travers le service civique aménagé ou d'autres modalités d'apprentissage. Dans ce cadre, le Conseil économique, social et environnemental souhaite qu'une attention soit portée pour les 16-18 ans.

Le Conseil économique, social et environnemental recommande que la politique coordonnée avec tous les acteurs - c'est-à-dire les parents, les équipes éducatives, les entreprises, les associations, mes missions locales, les CIO et les collectivités territoriales - soit amplifiée et que l'évaluation des dispositifs permette de mettre en exergue toutes les bonnes pratiques et de les faire essaimer par la formation de tous les acteurs qui luttent contre, justement, ce décrochage scolaire.

Nous souhaitons aussi la création d'une mission interministérielle qui soit menée dans la durée pour mieux associer tous nos ministères qui sont concernés par cette cause, que ce soit le ministère de l'Éducation nationale, la Défense, la Justice, l'Agriculture, le Travail - madame la ministre -, la Jeunesse et la vie associative ou la famille. Je vous en remercie.

(Applaudissements)

M. Lafont. Le neuvième indicateur – *Empreinte carbone : peu d'émissions en France mais beaucoup via les importations* – nous est présenté par Guillaume Duval au nom de la section environnement.

M. Duval. En matière d'émissions de gaz à effet de serre, on s'intéresse généralement aux émissions réalisées sur le territoire français. On constate alors avec satisfaction que la France émet nettement moins de gaz à effet de serre par habitant que la plupart des autres pays développés, même si ce niveau reste très supérieur à celui qu'il faudrait atteindre pour limiter la hausse des températures à 2°.

Dans le cadre des nouveaux indicateurs de richesse, le gouvernement a retenu cependant, à juste titre, un autre indicateur : celui de l'empreinte carbone. Il s'agit des émissions des quatre principaux gaz à effet de serre liées non plus à la production sur le territoire national, mais à la consommation des Français.

Vus sous cet angle, les résultats de la France apparaissent nettement moins favorables du fait notamment de la forte augmentation des importations de produits manufacturés intervenues depuis un quart de siècle.

Avec une empreinte carbone estimée, en 2015, à 12 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant et par an, les Français restent très loin des 2 tonnes qu'il faudrait atteindre d'ici 2050 pour permettre de tenir l'objectif des 2° de réchauffement de l'atmosphère. Selon l'OCDE, la France a aussi sensiblement moins baissé l'empreinte carbone de sa consommation que ne sont parvenus à le faire depuis 20 ans des pays comme le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède ou même les États-Unis.

Elle est également un des pays développés où l'écart entre émissions territoriales et empreinte carbone de la consommation est le plus élevé.

Autrement dit, bien que le niveau actuel des émissions territoriales françaises soit relativement faible, l'essentiel reste en réalité toujours à faire pour que nos modes de consommation cessent d'accélérer le changement climatique.

À côté des émissions territoriales, l'empreinte carbone doit devenir un des éléments centraux de toutes les politiques publiques en matière de lutte contre le changement climatique et de conversion écologique de nos modes de production et de consommation.

(Applaudissements)

M. Duval. Le dernier indicateur - *Artificialisation des sols : un ralentissement à amplifier* – nous est présenté par Hervé Le Bouler, au nom de la section de l'aménagement durable des territoires.

M. Le Bouler. Mes chers collègues, l'artificialisation des sols, en fait, recouvre une notion assez simple : l'extension des espaces urbanisés au sens large, que ce soit des constructions résidentielles, des lieux d'activité économique, des routes, des parkings, des ports, des aéroports, des lignes de voie ferrée, etc.

Les deux-tiers de ces sols artificialisés sont imperméabilisés, ce qui signifie qu'au sens biologique du terme, le sol naturel y a disparu et est remplacé par des espaces bétonnés ou bitumés.

Cela veut dire aussi que, dans le tiers restant, les sols continuent à vivre et à fournir des services : que ce soit des espaces de nature ou de loisirs, de la biodiversité, du stockage de l'eau, du carbone ou l'atténuation des extrêmes climatiques, il y a de la nature en ville.

Ramené au nombre d'habitants, la France est un grand pays consommateur d'espaces artificialisés. L'Allemagne, qui a une densité de population double, présente un taux d'artificialisation à peine supérieur de 30 % au nôtre.

Le taux d'artificialisation français a doublé en 60 ans. C'est lié à l'extension non maîtrisée des périphéries urbaines et, il faut bien le dire, à notre goût particulier pour la maison individuelle avec jardin.

La croissance de l'artificialisation se fait aux deux-tiers aux dépens des terres agricoles, souvent d'excellente qualité puisque les villes se sont installées historiquement dans des lieux où, à proximité, il y avait des sols de grande qualité pour nourrir les populations.

Les espaces forestiers et naturels sont un peu mieux protégés de l'artificialisation du fait d'un *corpus* réglementaire qui est plus strict.

Cette artificialisation est en ralentissement récent et on n'a pas réussi à savoir si c'était le fait de pratiques enfin vertueuses ou l'effet du ralentissement économique, qui a ralenti le développement de la construction.

Cela reste un problème, et un problème double, à la fois en perte d'espaces agricoles et naturels et en conséquence de l'extension géographique des agglomérations avec les enjeux de bilan carbone, les enjeux de transports et les enjeux de cohésion sociale.

La situation est contrastée au niveau national, elle est particulièrement critique dans les grandes agglomérations, le long des axes de communication et sur les façades maritimes, et donc, particulièrement sur les agglomérations qui se situent sur les façades maritimes.

Au niveau des recommandations, le Conseil économique, social et environnemental recommande de définir à l'échelle nationale des objectifs chiffrés et précis à moyen terme de réduction de la consommation des espaces naturels pour tendre vers un niveau 0 à terme ; de veiller également à la cohérence des décisions en matière d'urbanisme.

Le Conseil économique, social et environnemental souhaite apporter cette année une proposition nouvelle sur l'occupation de l'espace à l'interface entre les zones naturelles et les zones urbanisées, que ce ne soit pas un front, un espace non défini, mais que cela devienne un lieu harmonieux d'interpénétration entre les espaces naturels, les espaces agricoles, forestiers et la ville. Merci.

(Applaudissements)

M. Lafont. Voilà : 10 indicateurs, 10 photographies ; donc vous disposez d'un « visage », mais le Bureau a souhaité qu'une analyse transversale soit opérée au-delà de la description des 10 indicateurs, et il a souhaité que cette analyse transverse concerne les inégalités.

Au cœur des difficultés du pays se trouve la question des inégalités. Notre pays est loin d'être le pays le plus inégalitaire si on le rapproche des nations comparables, mais les inégalités se creusent depuis 2008 même si la tendance s'infléchit depuis 2012 ; et surtout, elles changent de nature. Le principe d'égalité est de nos jours ressenti de plus en plus sur le registre des droits fondamentaux ; un grand nombre d'inégalités moins ressenties auparavant deviennent aujourd'hui intolérables.

Le problème des inégalités entretient aussi un lien étroit avec celui de la croissance. L'OCDE a montré que l'augmentation de 2 points de Gini sur 20 ans depuis 1985 aurait coûté 4,7 points de pourcentage sur la croissance cumulée.

On ne peut parler d'inégalités sans évoquer les discriminations. Parfois, elles causent ou aggravent les inégalités ; les inégalités n'affectent pas que les revenus ou les patrimoines, ou l'emploi, que nous venons d'examiner, elles concernent aussi la santé, l'école, les territoires, et à ces divers titres, bien sûr, elles sont traversées par les discriminations de genre ou d'origine et de couleur de peau.

Pourquoi les Français en ont-ils une perception aussi vive ? C'est ce que nous explique le sociologue François Dubet, directeur d'études à l'École des Hautes études en sciences sociales.

(Projection d'une vidéo)

M. Lafont. Nous comprenons mieux la différence, ainsi, entre les inégalités vécues et les inégalités ressenties, mais cela suffit-il à expliquer ce profond décalage entre la réalité et la mesure des inégalités dans notre pays, et l'exacerbation du sentiment de l'injustice qu'elle provoque dans l'opinion ? C'est la deuxième question que nous avons posée à François Dubet.

(Projection d'une vidéo)

M. Lafont. Les inégalités se déclinent suivant plusieurs dimensions sociétales, bien sûr, dont l'une des principales est l'école.

Notre école ne va pas si mal. La France se situe dans la moyenne du classement Pisa, et plus de 40 % des élèves d'une génération quittent le système éducatif avec un diplôme d'enseignement supérieur. Et pourtant, les écarts de performances entre élèves sont, en France, très importants. Or si tous les élèves de pauvres ne sont pas en échec, l'échec est pour eux synonyme d'exclusion.

Parler de l'école, c'est parler de pédagogie, de solidarité, de lien avec les milieux associatifs, mais aussi de gestion des ressources humaines, de centralisation et de déconcentration. L'école peut réussir. Le niveau du décrochage scolaire en France est sensiblement inférieur à la moyenne européenne. Reste à trouver les voies et moyens d'une reconquête de l'égalité.

Ces voies et moyens, Jean-Paul Delahaye, ancien Directeur général de l'Enseignement scolaire, nous a aidés à les dégager, et nous vous proposons de l'écouter.

(Projection d'une vidéo)

M. Duval. Les inégalités territoriales ont pris une place très importante dans le débat public. Pourtant, comme l'a souligné l'urbaniste et économiste Laurent Davezies, répondre à la question de l'évolution des inégalités entre les territoires n'est pas si simple, car beaucoup dépend de l'échelle géographique retenue.

À grande échelle, les inégalités de revenus par habitant se sont réduites entre les régions, les départements, les zones d'emploi depuis un demi-siècle. En revanche, à petite échelle, c'est-à-dire à celle des communes et des quartiers, elles augmentent, notamment au sein des agglomérations.

De plus, si on observe ces inégalités territoriales non plus en termes de revenus, mais de production, de PIB par habitant, on constate l'inverse : un creusement des inégalités entre territoires. En 2014, l'Île-de-France produisait ainsi 31 % du PIB français, contre 27 % en 1980, alors que, dans le même temps, son poids dans le revenu des ménages baissait de 25 % à 21 %. C'est l'accroissement de la redistribution via les dépenses publiques qui a permis de telles évolutions divergentes.

Le mouvement dit de métropolisation de l'économie française s'est accentué en effet au cours des dernières décennies. France Stratégie note ainsi que, dans les 15 plus grandes aires urbaines françaises de plus de 500 000 habitants, on dénombre 85 % des ingénieurs de l'informatique, 75 % des professionnels de l'information et de la communication et 69 % du personnel d'étude et de recherche.

Une part des territoires français a compensé cet affaiblissement par le développement d'une économie résidentielle, centrée sur le tourisme et l'accueil de retraités. Cela a été le cas, en particulier, le long des littoraux. Cette évolution a cependant été beaucoup plus limitée dans d'autres régions, notamment le quart nord-est du pays. De nombreuses villes, petites et moyennes, sont également confrontées à des difficultés croissantes, une évolution aggravée par le développement des déserts médicaux et un certain désengagement de nombreux services publics (poste, écoles, hôpitaux, etc.).

À ce sujet, Laurent Davezies considère cependant qu'il serait dangereux d'entretenir des illusions sur les possibilités d'action publique. Pour lui, en effet, il faut sortir de l'idéologie d'une stricte égalité des territoires, pour entrer dans une perspective de meilleure mobilité et de meilleur accès des populations aux opportunités à l'échelle de tout le pays.

Compte tenu de l'ampleur des transferts qu'organise l'État et la protection sociale, il semble difficile, pour l'instant, de considérer que la France périphérique aurait été abandonnée par la communauté nationale. La perspective, souvent évoquée dans le débat public, d'une réduction sensible de ses dépenses publiques dans le futur est cependant de nature à nourrir de sérieuses inquiétudes pour l'avenir.

Par ailleurs, l'échec persistant des politiques publiques a empêché le creusement des inégalités territoriales au sein même des grandes agglomérations, et pose un défi considérable tant en termes de cohésion sociale que de crédibilité des institutions républicaines.

M. Lafont. Les inégalités de genre persistent : l'écart moyen des salaires entre hommes et femmes reste de près de 18 %, au bénéfice des hommes. Il est doublé concernant les pensions de retraite. Ce sont les femmes qui occupent le plus les emplois à temps partiel, et le sous-emploi les touche trois fois plus que les hommes.

Les racines sont profondes : les jeunes filles choisissent toujours certaines filières d'enseignement supérieur plutôt que d'autres, les stéréotypes de genre semblent donc toujours à l'œuvre. La sphère domestique ne favorise pas non plus l'accès des femmes au monde du travail. Ce sont elles qui sont le plus à la tête des familles monoparentales et, toutes familles confondues, elles prennent en charge 80 % des travaux domestiques.

Les politiques publiques se mobilisent. Nombreuses sont encore les difficultés, mais la société est néanmoins en mouvement vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes.

M. Duval. Enfin, dernière dimension, que l'on a voulu étudier particulièrement, la question des discriminations selon l'origine supposée, la religion ou la couleur de peau. Elles sont au cœur de beaucoup de difficultés que rencontre le pays. Ces discriminations sont cependant difficiles à aborder de manière factuelle et précise, dans la mesure où il existe, à juste titre, un large *consensus* pour ne pas tenir de statistiques fondées sur ces critères ni mener de politiques publiques basées sur des quotas correspondants.

Parmi d'autres éléments comme les *testings* menés à l'entrée des boîtes de nuit, pour les locations de logement ou encore pour les embauches, l'enquête *Trajectoire et origines* réalisée par l'Ined et l'Insee a fourni cependant des éléments importants sur cette question. Elle montre qu'il existe bien des phénomènes massifs de discrimination au sein de la société française à l'égard des populations d'origine immigrée.

En France, les 18-50 ans sont constitués de 5,7 millions d'immigrés (soit 9 % de l'ensemble), de 6,7 millions de descendants d'immigrés (10 %), et de 2 % de personnes originaires des DOM.

La répartition de ces personnes est cependant très hétérogène sur le territoire. Les immigrés et descendants d'immigrés sont en effet très concentrés dans les quartiers les plus défavorisés de nos agglomérations. Immigrés comme descendants d'immigrés sont victimes du chômage, dans des proportions qui approchent le double de la population majoritaire quand ils ont leur origine au Maghreb, en Turquie ou en Afrique subsaharienne.

Est-ce que cet état de fait pourrait résulter de leur volonté de ne pas s'insérer à la société française ? Non, nous dit Patrick Simon, chercheur à l'Ined. Plus de 80 % des descendants d'immigrés parlent français au sein de leur ménage, et les couples mixtes se sont beaucoup développés. Le sentiment de se sentir exclusivement français progresse fortement d'une génération à l'autre.

Malgré cela, les difficultés persistantes des descendants d'immigrés à l'emploi et aux positions sociales supérieures sont à l'origine d'un profond sentiment d'injustice que ressentent ces personnes. La République devra, au cours des prochaines années, démontrer à leur égard qu'elle peut tenir sa promesse d'égalité bien mieux qu'elle ne l'a fait au cours des dernières décennies.

(Applaudissements.)

M. Lafont. Les deux rapporteurs que nous sommes ne souhaitent pas vous laisser sur le tableau d'une France divisée, clivée par les inégalités, sans ouvrir les pistes et les conditions d'une France réconciliée. Il faut un projet collectif, je laisserai le soin à Guillaume Duval de l'expliquer. Il lui faut retrouver une cohésion sociale. C'est ce dont je vais tenter de vous entretenir.

Partons de l'article 1 de la Constitution : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique, sociale* ». Cet article fondateur explicite le caractère social de la République et la Charte européenne des droits fondamentaux parle de « *dignité humaine* » et de « *solidarité* ».

Ces textes énoncent que l'État moderne n'assure pas que des fonctions régaliennes, et que les citoyens sont fondés en droit à attendre qu'il maintienne les conditions de la vie en société. Mais ce que l'on pourrait appeler l'État social, cet État social, aussi élaboré qu'il soit dans notre pays, apparaît, pour certains de nos concitoyens, comme une machine lointaine, éloignée de leurs difficultés réelles. Ces difficultés tiennent en large part à ce que notre société a perdu en proximité et qu'elle s'est rigidifiée, consolidant ainsi les facteurs d'inégalité.

Face à cela, la politique publique doit contribuer à fluidifier les réponses sociales mais aussi à rapprocher les institutions sociales de la population.

Le premier facteur de fluidité est l'emploi, la nécessaire politique de l'emploi doit veiller à éviter les trappes de pauvreté car un enjeu majeur réside dans la qualité des emplois.

L'exemple frappant de trappe à pauvreté est la situation des personnes qui ne recourent pas aux minimas sociaux auxquels elles ont droit. C'est la situation de rigidité absolue. La rigidité de la reproduction sociale est aveugle également lorsque l'école - qui devrait être un puissant levier de lutte contre les inégalités sociales - peine à remplir la promesse d'égalité républicaine ; pourtant l'école française démontre qu'elle peut produire de l'excellence.

La fluidité sociale, c'est aussi celle de la transmission des patrimoines. Il faut favoriser cette transmission intergénérationnelle et les dispositifs civils et fiscaux pourraient encourager les mutations à titre gratuit entre grands-parents et petits-enfants.

Fluidifier, mais aussi rapprocher. Si l'état social continue à s'éloigner des citoyens, ceux-ci ne feront plus confiance aux institutions pour organiser la solidarité.

Ils se tourneront vers d'autres formes sociales et parmi celles-ci le communautarisme qui est l'envers du projet républicain, comme le pensent 77 % des Français, mais ceux-ci sont aussi 61 % à estimer, sans y consentir, qu'il correspond à un besoin de créer des solidarités et des valeurs ; il est donc essentiel que les institutions regagnent le terrain de la confiance et de la proximité.

À cela peuvent œuvrer les collectivités locales, les associations, plus généralement le secteur de l'économie sociale et solidaire pour chacune de ces actions sociales à entreprendre. C'est, en effet, le niveau adéquat le plus local qu'il faut privilégier.

Telles sont quelques pistes que nos travaux ont dégagées pour tenter de résoudre cette question de la cohésion sociale. Elle est centrale mais elle n'est pas séparable de la définition d'un nouveau projet collectif.

M. Duval. En effet, la cohésion sociale suppose aussi la mobilisation collective autour d'un projet commun : pour pouvoir faire face aux défis du 21^{ème} siècle, en préservant le niveau de vie de ses habitants, la France doit réussir tout d'abord à élever le niveau mais aussi l'efficacité de son effort de recherche et de développement.

Nous avons repris à notre compte les préconisations à ce sujet qui ont été développées tout à l'heure, mais pour doper l'innovation au sein de la société, c'est au-delà des professionnels de la recherche, l'ensemble des citoyens qu'il faut mettre en mouvement.

Cela implique en particulier que les parcours professionnels soient sécurisés pour ceux qui prennent des risques et le risque d'innover.

Cela implique aussi qu'au sein des entreprises comme de l'appareil d'État, on change en profondeur les cultures du management encore trop souvent verticales, qui privilégient à l'excès la mise en concurrence des salariés plutôt que leur coopération. Mieux profiter de la capacité d'innovation de tous implique également une culture de négociation plus poussée à tous les niveaux (entreprises, branches professionnelles et interprofessionnelles).

Cela implique aussi des interactions plus dynamiques entre citoyens et pouvoir public pour rendre la France innovante. La démocratie participative doit cesser d'être un frein. Des institutions comme le CESE et les CESER réfigurent ce type d'interaction entre pouvoirs publics et société civile.

Pour aller dans cette direction, il faut enfin que les jeunes y soient habitués au sein d'un système scolaire qui doit privilégier davantage l'apprentissage de la créativité et de la coopération.

Enfin, il nous faut davantage prendre conscience de nos atouts. Au 21^e siècle, l'un des moteurs principaux de l'innovation résidera dans les réponses à trouver à la crise écologique, celle-ci nous obligeant à transformer l'ensemble de nos modes de production et de consommation.

Avec le Grenelle de l'Environnement, la société française avait commencé à s'emparer de ce défi mais la crise de 2018 et ses suites ont beaucoup freiné cette dynamique.

Ce défi écologique pourrait et devrait pourtant être au cœur d'un projet susceptible de tourner les énergies des Français vers l'avenir.

Sur ce terrain, notre pays dispose d'atouts particuliers qui devraient lui permettre de se placer à l'avant-garde d'une bioéconomie soutenable, capable de substituer au matériel d'origine fossile ou minière les matériaux renouvelables, comme la souligné récemment le CESE.

Cela implique cependant une forte accélération de la transition énergétique et des mutations écologiques de notre économie.

Enfin pour terminer cette présentation, mon collègue Pierre Lafont est tombé sur ces vers de Baudelaire qui illustraient assez bien à ses yeux l'état d'esprit actuel des Français : « *Je suis comme le roi d'un pays pluvieux, Riche, mais impuissant, jeune et pourtant très vieux* ».

Nous espérons avoir contribué à montrer avec ce projet d'avis que notre pays ne manque pourtant ni de richesse ni de jeunesse et peut retrouver plus aisément qu'on ne le pense confiance en lui-même.

(Applaudissements)

M. le Président. Merci aux deux rapporteurs pour cette présentation.

J'appelle Madame la ministre, Muriel Pénicaud, à venir à la tribune.

**ALLOCUTION DE
MURIEL PÉNICAUD, MINISTRE DU TRAVAIL ¹**

M. le Président. Madame la ministre, vous avez la parole.

Mme Pénicaud. Monsieur le président, mesdames, messieurs les conseillers, avant d'évoquer avec vous le projet d'avis du CESE, je souhaiterais transmettre devant vous, au nom du gouvernement, nos pensées les plus chaleureuses et solidaires à nos amis anglais.

C'est avec grand plaisir que je consacre ma première expression publique devant vous pour la présentation du *Rapport annuel sur l'état de la France*. Je tiens, au nom du Premier ministre - qui m'a demandé de le représenter - à féliciter d'abord les auteurs de ce *Rapport*, MM. Duval et Lafont, mais aussi tous les nombreux contributeurs, partenaires sociaux, acteurs des territoires, de la société civile et du monde associatif. Je pense que nous avons eu un aperçu qui donne envie d'aller plus loin sur tous ces sujets.

Je veux également saluer le Président Bernasconi pour le rôle qu'il a joué et qu'il continuera de jouer au service du dialogue social citoyen.

Construire un diagnostic partagé du pays est essentiel. C'est le préalable absolument indispensable à l'action et aux politiques publiques. À ce titre, le *Rapport sur l'état de la France* du CESE est particulièrement précieux. On retrouve dans ce document ce qui fait la marque et la spécificité de votre institution.

D'abord, point très important, le *Rapport* assume de s'inscrire dans le temps long, comme vos travaux, en faisant apparaître clairement certaines des évolutions profondes et durables de notre société, indispensable pour la comprendre et pour comprendre les tendances, les changements à venir.

Ensuite, il mêle les approches et les points de vue en ne se limitant pas à une vision, soit purement économique, soit purement sociale de la réalité. Le *Rapport* fait le choix de mettre un ensemble d'indicateurs financiers, économiques et environnementaux et sociaux ensemble, qui vont du décrochage scolaire, à la dette publique en passant par l'empreinte carbone.

Ce travail de fond sur les indicateurs est de nouveau essentiel pour ancrer solidement les politiques publiques car on ne progresse que sur les ambitions que l'on mesure.

Cette liste d'indicateurs ne prétend pas à l'exhaustivité mais elle rappelle que le réel est complexe et surtout elle donne des pistes, dans vos propositions, sur l'articulation entre les différentes ambitions. Oui, il doit être possible de réduire la pauvreté en même temps que l'empreinte carbone.

¹ Seul le prononcé fait foi.

Enfin, votre rapport cherche à mettre en lumière les failles, parfois importantes, de notre cohésion sociale et de proposer des solutions en retour. Inutile de rappeler à tous – on en est tous conscient – à quel point cela représente une ardente nécessité pour notre pays à l'heure actuelle.

Alors je ne saurais rendre justice à l'ensemble de ce travail considérable dans un temps court ! Je vais donc insister sur quelques points essentiels de diagnostic que je partage sur la question des inégalités, qui seront au cœur de l'action du gouvernement dans les prochains mois.

Le premier constat du *Rapport* que je fais mien est l'éclairage porté sur les inégalités qui traversent notre pays et sur ses effets sur la cohésion sociale. Le *Rapport* fait l'effort d'envisager ces inégalités dans leur diversité, inégalités de revenus, face à l'école, face à la santé, inégalités territoriales, discriminations liées à l'origine, au genre ou à la couleur de peau.

Je veux m'arrêter un instant sur ces discriminations qui sont une entorse intolérable au principe républicain d'égalité des chances, mais aussi qui engendrent un manque à gagner économique. Un récent rapport de France Stratégie montre que le coût des seules inégalités d'accès à l'emploi et aux postes qualifiés s'élèverait à 150 milliards d'euros. C'est vrai d'ailleurs aussi de l'inégalité entre les hommes et les femmes ; beaucoup de travaux internationaux montrent elle représente une perte d'opportunité et de croissance importante.

Pour beaucoup de nos concitoyens, les handicaps se cumulent et donnent le sentiment d'une France fracturée ou partiellement inégalitaire.

Réduire ces fractures sera au cœur de l'action du gouvernement et j'ai pour ma part une conviction forte qui est appuyée sur l'expérience : celle que la performance économique et la cohésion sociale sont intimement et intrinsèquement liées. C'est de la convergence de l'économique et du social qu'un progrès durable peut être dessiné collectivement.

La lutte contre les inégalités, la pauvreté, passe d'abord par le développement économique, par l'initiative économique, par le développement des entreprises et par l'accès à l'emploi. La lutte contre le chômage sera bien évidemment la mère de toutes les batailles, mais elle est multifactorielle.

À ce titre, le développement de la numérisation fournit des opportunités considérables et traduit de formidables potentiels d'entrepreneuriat dans notre pays en même temps qu'elle représente des menaces.

En 2016, c'est un demi-million d'entreprises qui a été créé en France, mais la progression du travail indépendant à travers le développement des plateformes révèle de nouvelles opportunités d'emplois, mais aussi des menaces.

Alors que les transitions se multiplient entre l'emploi et le chômage - et aussi entre les statuts d'indépendants et de salariés - de nouvelles formes d'initiatives mais aussi de nouvelles formes de précarité peuvent s'installer.

C'est la raison pour laquelle je souhaite saisir prochainement le CESE sur la question de ces impacts positifs et négatifs des nouvelles formes d'emploi et leur impact sur la cohésion sociale.

Le second constat du *Rapport* que je partage est la nécessité de réduire le chômage. C'est devenu une banalité de le dire, notre marché du travail est dual. Certes la proportion de contrats à durée indéterminée est assez stable mais les embauches en CDD ont très fortement augmenté au cours des dernières années.

Vous le savez parfaitement, les CDD sont de plus en plus courts et surtout ne jouent que rarement un rôle de tremplin vers l'emploi stable, pour preuve le taux de transition entre CDD et CDI - c'est-à-dire le taux de transformation de CDD en CDI - ne dépasse guère 20 %.

On a assisté ainsi, dans les dernières années, à la croissance d'une population de salariés qui multiplie les allers et retours entre les emplois précaires et le chômage. Pour ceux-là - et avant tout les jeunes, qui sont les plus nombreux - l'accès au logement, au crédit et même parfois à la vie de couple et aux enfants est retardé voire abandonné. C'est inacceptable.

Améliorer la qualité de l'emploi sera aussi une priorité pour notre action. Pour cela, l'investissement dans les compétences est un des leviers essentiels ; les compétences sont le moteur de l'économie et des gains de productivité. Elles sont aussi la plus forte des sécurités dans un monde en mutation. La formation professionnelle doit permettre aux salariés de s'élever mais aussi d'anticiper la disparition des emplois ou la transformation et de saisir leur chance dans les nouvelles opportunités.

Demain, cette question qui existe depuis longtemps va devenir décisive par la vitesse des évolutions et des mutations qui arrivent. La formation est le levier qui peut permettre à chacun d'être acteur de sa trajectoire professionnelle et non de la subir.

Dans mes fonctions précédentes, j'ai pu vérifier à quel point la qualification de la main d'œuvre, les compétences et la capacité d'innovation de tous étaient des facteurs d'attractivité essentiels pour les investissements, donc l'emploi. Et comme vous l'avez lu dans les chiffres publiés hier, la France est de plus en plus reconnue pour ses atouts.

Investir dans les compétences c'est donc investir dans l'avenir pour les salariés, pour les entreprises et pour la Nation.

Le troisième constat que je partage est que l'emploi des jeunes doit être désormais une priorité absolue dans l'action et pas dans les paroles uniquement. Quand près de deux millions de jeunes ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation professionnelle, nous sommes tous collectivement en échec. Et ici le pragmatisme doit servir de boussole.

La partie du *Rapport* consacrée à la prévention du décrochage scolaire insiste fort justement sur la nécessité d'expérimenter, d'évaluer, pour ne conserver ensuite que les dispositifs qui font la preuve de leur efficacité et les généraliser.

Remettre en emploi les jeunes non qualifiés nécessitera de lourds investissements mais aussi une exigence constante sur l'évaluation des mesures, leur évolution. Le gouvernement y est prêt.

Face à ces défis le rôle donné aux partenaires sociaux doit être central. La concertation, le dialogue social à tous les niveaux sont seuls à même de créer du *consensus*, de réformer le pays dans l'apaisement mais aussi d'imaginer des solutions innovantes pour le futur.

Améliorer les conditions de travail, renforcer aussi bien la compétitivité des entreprises, le bien-être des salariés passera par un dialogue social au plus proche du terrain, dans l'entreprise, dans un cadre où les partenaires sociaux verront leurs prérogatives et moyens renforcés.

Un avis sur l'état du dialogue social présenté ici même en 2016 l'a montré, près de 80 % des salariés aspirent à un dialogue social apaisé, constructif - qui trouve des solutions - plutôt que seulement conflictuelles.

En revanche, lorsqu'on les interroge sur la réalité du dialogue social dans leur entreprise, les salariés ne sont plus que 30 % à considérer que le dialogue social est constructif. C'est un défi pour nous tous. Ce constat montre qu'il y a une aspiration, en grande partie inassouvie, pour un diagnostic social de qualité assis sur des relations de confiance entre les parties prenantes. Renouer ce lien de confiance est peut-être le thème majeur que l'on voit à travers tout le rapport dans tous les domaines, retisser ce lien de confiance entre les Français et le fonctionnement collectif de la Nation.

Favoriser l'engagement associatif et syndical y contribue activement. Partager le diagnostic - et vos travaux y contribuent en profondeur - est la première étape indispensable pour pouvoir se projeter collectivement et engager les transformations. En ce lieu mieux qu'ailleurs, on sait que le regain démocratique de notre vie politique et sociale est à ce prix. Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. Je remercie madame la Ministre de son intervention. Voilà déjà un peu de travail en perspective pour le CESE et le nouveau gouvernement. C'est très bien.²

DISCUSSION GENERALE

M. le Président. Mes chers collègues, je déclare la discussion générale ouverte. La parole est à M. Gailly, au nom du groupe des entreprises.

Entreprises – M. Gailly

M. Gailly. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, comment réconcilier la France ?

L'édition 2017 du *Rapport annuel sur l'état de la France* (RAEF) tombe à point nommé, à mi-chemin entre présidentielles et législatives, dans un contexte de bouleversement général. En proposant un *focus* sur les inégalités, nos deux rapporteurs ne se sont pas trompés de cible, mettant bien le doigt sur une difficulté importante de notre pays.

En la matière, les éclaircies existent mais elles sont trop souvent non perçues. Demeurent alors la hausse des disparités en termes de revenus, de scolarité ou d'accès aux soins, un accroissement des discriminations liées au genre, à l'origine ou à la couleur de peau, sans oublier les fractures territoriales, et nous pensons notamment à la situation particulièrement difficile de certains territoires ultramarins.

Vivant tout cela au quotidien, les Français sont pessimistes collectivement pour l'avenir de leur pays. Qu'il s'agisse d'emploi, d'innovation, d'évolution de la dette ou bien encore de faire face aux défis de l'environnement, la France se prépare mal ou, pour le moins, insuffisamment à son avenir si l'on observe ce qui se passe en Europe et au-delà. Les inégalités fragmentent le corps social. Le défaut d'anticipation ralentit - jusqu'à ces derniers jours, espérons-le - la définition d'un projet collectif pour ce pays. À cet instant, j'avais moi aussi envie de citer Alain et son propos dont la pertinence vient d'être rappelée par notre Président. « *Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est bien de volonté* ».

Ce RAEF nous y invite et les entreprises ont cette volonté, pour autant qu'elle soit partagée par tous. Ce RAEF invite à refonder la cohésion sociale. C'est la mission même du CESE, assemblée de la société civile organisée à même de rapprocher l'État des citoyens. Ne laissons pas passer cette belle occasion à l'heure où nombreux sont ceux qui nous regardent et pas toujours avec les yeux de Chimène.

² Madame la ministre quitte l'hémicycle.

Améliorer le fonctionnement du marché du travail, encourager la mobilité sociale, faciliter l'accès aux droits, favoriser une meilleure efficacité de l'école dès la maternelle, mais aussi poursuivre l'action en matière de compétitivité des entreprises qu'il s'agisse des premiers apprentissages ou de la formation tout au long de la vie ou bien encore de l'effort indispensable en matière de recherche et d'innovation.

Le défi des transitions, qu'elles soient numériques ou environnementales, appelle un sursaut de notre part à tous. Là encore, les entreprises l'ont bien compris et se préparent, s'organisent et s'adaptent.

Changer de paradigme, mieux utiliser les nombreux atouts de la France pour rassembler, réconcilier autour d'un projet commun permettant de retrouver le chemin de la confiance de la croissance et de l'emploi, telle est bien notre volonté, celle des entreprises et celle des entrepreneurs. Vous l'avez compris, le groupe des entreprises votera ce projet d'avis solide.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme de Béthencourt, au nom du groupe environnement et nature.

Environnement et nature – Mme de Béthencourt

Mme de Béthencourt. Monsieur le président, chers collègues, le *Rapport annuel sur l'état de la France* appelle notre Conseil à jouer pleinement son rôle d'assemblée du long terme. Cette année, le CESE a choisi de porter une attention particulière aux questions des inégalités qui créent des divisions profondes et entravent ainsi la voie vers un projet commun. Qu'il s'agisse d'inégalités territoriales, de discriminations, de la différence d'accès aux soins ou du décrochage scolaire, ces formes de rupture génèrent le déclassement de certains et donc l'augmentation des incompréhensions et conflits entre concitoyens. C'est inacceptable.

La question écologique est au cœur de la lutte contre les inégalités car celles et ceux qui sont souvent les premières victimes des problèmes environnementaux et du péril climatique peuvent également être les principaux bénéficiaires des emplois créés grâce à la transition écologique et énergétique dans les territoires.

Nous soutenons ainsi particulièrement la proposition d'engager rapidement la transformation profonde de l'ensemble de nos modes de production et de consommation. Cette transformation nécessite la transition écologique de notre économie, la préservation de nos ressources, tel le sol ou la biodiversité. Elle nécessite aussi une R&D placée au cœur de cet objectif de transition et enfin le développement d'une bioéconomie soutenable et d'énergies renouvelables au niveau européen.

Comme le souligne le *Rapport*, pour réconcilier les Français et tourner notre pays vers la construction d'une société inclusive, il est nécessaire d'accroître les interactions entre les pouvoirs publics et la société civile organisée à tous les niveaux. Une telle implication peut être source de créativité et de coopération dont nous avons plus que jamais besoin aujourd'hui. Nous n'avons plus droit à l'échec.

Le groupe environnement et nature votera ce projet d'avis.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Junique, au nom du groupe de la mutualité.

Mutualité – M. Junique

M. Junique. Monsieur le président, Messieurs les co-rapporteurs, Chers collègues, le constat décrit par ce nouveau *Rapport annuel sur l'état de la France est connu*.

Face aux fractures que connaît notre pays, il y a urgence à définir les contours d'une France réconciliée. La question qui nous est posée collectivement est que voulons-nous faire de ce *Rapport* ? Souhaitons-nous qu'il rejoigne la liste des énièmes rapports qui décrivent là situations de notre pays ?

Le groupe de la mutualité souhaite davantage insister sur les leviers qui nous permettront de relever collectivement les défis qui sont devant nous. Le sujet des inégalités est régulièrement au cœur de nos travaux ; ainsi, notre assemblée s'est penchée sur la question du non recours aux droits qui est pour nous essentielle, à travers son avis sur *La construction d'une Europe dotée d'un socle de droits sociaux* et encore tout récemment sur celui sur le *Revenu minimum social garanti*. Les propositions ne manquent pas pour faire face à ces inégalités sociales, territoriales qui minent notre cohésion sociale et la confiance dans l'avenir.

Parmi les atouts de notre pays, il y a l'engagement des Françaises et des Français. Cet engagement c'est celui des entrepreneurs lorsqu'ils produisent de la richesse et de l'emploi, des artistes quand ils créent, des agriculteurs et des ouvriers lorsqu'ils produisent des produits de qualité, des sportifs quand ils réussissent, des associations, des coopératives, des mutuelles quand elles favorisent au quotidien l'implication citoyenne et l'innovation. Car, pour nous, l'innovation n'est pas seulement technologique et économique, elle est également humaine et sociale, elle permet que de nouvelles solidarités puissent éclore, qu'une réponse concrète puisse être portée à des problèmes vécus souvent par les plus vulnérables.

Ainsi, dans le champ de la santé, les mutuelles savent à quel point la lutte contre les inégalités d'accès aux soins et le renoncement aux soins sont des préoccupations majeures pour les citoyennes et citoyens. Le rapport, à travers l'indicateur sur l'espérance de vie en bonne santé, souligne à quel point les inégalités sociales en France ont un impact fort sur l'état de santé de nos concitoyens.

La loi est indispensable à la définition du bien commun. Mais, elle ne peut pas tout faire. Les pouvoirs publics doivent avoir la sagesse et le réflexe de toujours écouter, observer et comprendre le mouvement profond de notre société ; un mouvement largement porté par les acteurs économiques et sociaux représentés dans notre Assemblée. C'est une respiration nécessaire à la démocratie. Car la démocratie politique ne progressera pas en faisant reculer le dialogue civil et la démocratie sociale. C'est au contraire en lui faisant toute sa place et en s'appuyant sur ses acteurs qu'elle pourra se fortifier, se moderniser et rester ancrée à la réalité vivante de notre pays.

C'est pourquoi, nous nous félicitons de la présence de la ministre du travail et formons le vœu d'une association effective, et dans la durée, des forces vives de notre pays à l'élaboration des politiques, condition de leur appropriation et donc de leur réussite.

Notre groupe votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Dulin, au nom du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse.

Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse - M. Dulin

M. Dulin. Réconcilier la France : voici un bon programme pour notre gouvernement mais aussi pour nous, la société civile organisée. Certes, nous avons évité le pire aux élections présidentielles, mais la réalité est toujours là : avec 8,8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, 4 millions de mal logés et 2,5 millions de chômeurs de longue durée, une partie du pays est exclue des effets positifs de la croissance économique, de la reprise de l'emploi et de la mondialisation.

Réconcilier la France, c'est avant tout réagir face au sentiment d'abandon d'une partie de la population. Les difficultés quotidiennes d'accès au logement, aux droits sociaux, à l'emploi, pour des millions de personnes, ont renforcé leur désespérance. Nombreuses sont les personnes qui vivent en dessous du revenu médian (1 770 € nets par mois) et qui craignent de basculer à tout moment dans l'exclusion. La désindustrialisation, l'affaiblissement des services publics dans certains territoires, le logement trop souvent inaccessible dans les grandes métropoles et des systèmes - scolaire et de protection sociale - qui peinent à corriger les inégalités socioculturelles alimentent ce sentiment d'abandon.

Les jeunes, comme le montre le *Rapport*, ne sont pas épargnés. Ils sont les plus touchés par la pauvreté en conditions de vie et peinent à s'insérer dans la vie active. En quarante ans, le taux de chômage des moins de 25 ans est passé de 7 à 25 %.

Cette société inégalitaire, éclatée et parfois fermée sur elle-même, est une menace pour la démocratie, la cohésion sociale et le pacte républicain. Le *Rapport* propose plusieurs pistes pour réconcilier la France. Nous avons envie d'en souligner deux.

Premièrement, changer de regard. Une partie de la solution est, en effet, dans nos mains de citoyens, d'organisations, d'assemblée de la société civile. Les politiques de solidarité, ou celles envers les jeunes, sont trop souvent décriées à travers des discours de stigmatisation des plus fragiles qui font porter la responsabilité de la précarité sur la personne elle-même et contestent la légitimité des politiques sociales et leur efficacité.

Non, les jeunes ne sont pas des fainéants et des individualistes, non les pauvres ne sont pas des assistés, non les migrants ne sont pas la cause des inégalités que nous connaissons. Notre responsabilité est grande pour réconcilier la France et que le mot fraternité ne soit pas qu'inscrit au fronton des mairies mais soit une réalité à l'image, par exemple, des volontaires en service civique qui seront à l'honneur demain. À nous de donner à toutes ces personnes qui vivent dans la précarité - et notamment les jeunes - le pouvoir d'agir et de participer sans relâche aux politiques publiques. Bénévoles, volontaires en service civique, citoyens, chacun participe à la cohésion nationale. Le changement de regard implique un changement de pratiques.

La deuxième préconisation : construire résolument le monde de demain. C'est donc transformer en profondeur nos modes de production, de consommation et plus largement notre modèle de développement pour qu'il prenne réellement en compte les limites de la planète. Les inégalités sociales et environnementales sont liées. Nous ne pouvons plus continuer à exploiter et à épuiser les ressources qui nous entourent. Si tout le monde vivait comme les Français, il nous faudrait trois planètes.

La transition écologique et solidaire doit être le cap de nos futurs travaux et de ceux du gouvernement. Cela prend du temps, ses effets ne sont pas immédiats et peuvent être coûteux pour nos générations. Cela requiert une vision prospective, déconnectée de l'immédiateté de notre vie politique et médiatique.

À nous, troisième chambre constitutionnelle, d'être les artisans de cette réconciliation et nous laisser bousculer dans nos certitudes. Nous n'avons plus le choix.

Notre groupe votera pour ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Suve, au nom du groupe de l'Outre-mer.

Outre-mer – M. Suve

M. Suve. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, le *Rapport annuel sur l'état de la France* pose un constat particulièrement exhaustif sur la situation de notre pays. Les dix indicateurs de richesse permettent d'apprécier les défis qu'il reste à relever. Les inégalités se creusent, mais ils mettent surtout l'accent sur le besoin de réconciliation de notre société.

Même si ces 10 indicateurs ne prennent pas systématiquement en compte les données des Outre-mer - permettant d'avoir un état global de la situation - ils mettent toutefois en exergue le singulier paradoxe ultramarin.

En effet, malgré un niveau de croissance plus élevé que celui de l'Hexagone, ce dynamisme de nos économies ne permet pas de créer suffisamment d'emplois pour juguler le chômage de masse qui mine quasiment un quart de notre population active.

À cela s'ajoute le fléau de l'illettrisme et le phénomène de décrochage scolaire atteignant par endroits 22 % des habitants lorsque ce taux s'établit à 7 % dans l'hexagone.

Ces écarts entre les régions ultramarines et l'hexagone se retrouvent également dans l'accès à la santé, se traduisant par un taux de mortalité infantile nettement plus élevé et une espérance de vie plus faible, voire régressive, dans certaines de nos collectivités.

Outre ces différences prégnantes, c'est bel et bien le creusement des écarts de revenus qui reste le plus préoccupant. Rappelons-le : le taux de pauvreté ultramarin est trois à quatre fois plus élevé que celui de l'Hexagone car il touche non seulement les exclus du marché du travail, mais également les travailleurs, ce qui, par conséquent, menacent la cohésion de nos sociétés.

Enfin, il convient à nouveau de lever cette idée sous-jacente sur le prétendu coût des Outre-mer quand il s'agit d'évoquer les dépenses de l'État et les transferts sociaux destinés aux ultramarins.

Rappelons-le : les dépenses d'investissement par habitant sont inférieures d'un tiers en Outre-mer par rapport à l'Hexagone.

Ce terme « *état des lieux* » n'incite pas à l'optimisme ; pour autant, cette situation nous oblige.

Elle oblige les pouvoirs publics - mais plus généralement tous les décideurs - à créer les conditions pour renforcer l'attractivité de nos territoires, en consacrant une partie des investissements au nécessaire rattrapage structurel, à s'emparer des opportunités que nous offre notre exceptionnelle biodiversité ou même le développement de notre économie bleue dans une perspective de création d'emplois, à repenser nos stratégies de développement du tourisme afin de converger vers un modèle plus durable, à soutenir l'innovation et favoriser la compétitivité de nos entreprises tout en repensant l'évolution de nos modèles économiques insulaires.

Aussi, bien que les instituts de statistiques remplissent une mission considérablement complexe dans le recueillement des données Outre-mer, nous ne cesserons de rappeler l'importance de poursuivre ces efforts pour nourrir les statistiques nationales et européennes.

Les défis pour les mois et les années à venir sont nombreux. Si la meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer, comme le disait le professeur Peter Druker : « *Alors il nous appartient de construire ensemble le futur de nos Outre-mer* ».

Nous saluons la ministre du travail et les deux rapporteurs, notamment pour le panorama synthétique qu'ils ont dressé de la situation ultramarine, c'est pourquoi nous voterons ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Boccara, du groupe des Personnalités qualifiées.

Personnalité qualifiée - M. Boccara

M. Boccara. Merci, Monsieur le Président. Chers collègues, chers rapporteurs, madame la présidente de la section, cette année, le *Rapport sur l'état de la France* a une originalité : il relativise les 10 indicateurs sur lesquels il était fondé depuis quelque temps ; et pour cause : en matière de chômage et d'inégalités -son *focus*-, on ne peut en rester à ces indicateurs traditionnels.

Ainsi, dénombrer le nombre de gens ayant occupé un emploi quelconque un certain temps durant le mois écoulé pose des problèmes qui se voient de plus en plus. On observe, certes, un recul de ce taux de chômage ainsi calculé, mais il s'accompagne d'une augmentation de ce qu'on appelle « *halo du chômage* », c'est-à-dire les gens qui passent, à un moment ou à un autre, au chômage.

On observe une augmentation des emplois à temps partiel ou à temps incomplet et, une augmentation notable du nombre de contrats précaires y compris dans le stock d'emplois et pas seulement dans le flux.

Au total, une précarisation accélérée de l'emploi et, en même temps, une précarisation des revenus et des situations. Bref, nous pourrions être en marche vers ce que l'on observe en Angleterre ou aux Pays-Bas, ce que les économistes dominants appellent - de façon trompeuse, il faut le savoir - le « *plein emploi* », c'est-à-dire beaucoup plus d'emplois, mais mités, précaires et appauvris.

Ce n'est pas ce genre de taux de chômage qui doit être notre cible ; ce n'est pas efficace pour la société, ni pour l'écologie, ni pour l'économie. Au contraire, il s'agit de viser la sécurisation de chacune et chacun dans un emploi et dans un parcours professionnel et de vie. Avec mes amis, je parle d'une sécurité d'emploi et de formation ; peu importe les mots, il nous faut en définitive des indicateurs de la sécurisation de l'emploi, du développement des personnes et de la sécurisation de leurs revenus.

Votre projet d'avis, Messieurs les rapporteurs, permet de s'en apercevoir. Il a aussi le mérite d'insister sur les problèmes posés dans l'enseignement et la recherche sans trop se censurer sur la question des moyens financiers nécessaires, voire des politiques passées, et vous avez raison d'insister sur l'enjeu majeur qui est, non pas de remettre en cause notre devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* », mais de se donner les moyens de la réaliser.

Vous insistez enfin - à juste titre - sur les discriminations de genre, même si le « *mieux* » dont vous parlez concerne plutôt le long terme que le court terme, ce dernier faisant plutôt ressentir les tensions accrues pour les hommes et les femmes au croisement du genre et des classes sociales.

Mais - car il y a quelques « *mais* » -, d'abord, votre souci juste de distinguer le vécu subjectif et la réalité objective n'évite pas le travers - que je trouve assez grave - de culpabiliser les gens. Le problème français serait-il surtout un manque de confiance dans l'avenir ? Non. Il faut mettre notre situation au regard de choix, d'orientations et d'idées, voire aussi de pouvoirs et d'institutions.

Ainsi, il faut s'interroger sur les politiques continues de baisse du coût du travail, engagées depuis des décennies, et que l'on veut poursuivre, comme s'il n'y avait qu'un seul coût, comme si le coût du capital n'existait pas alors que les dépenses nouvelles devraient viser l'immatériel, les capacités humaines, les services publics, alors que le développement écologique et notre niche d'habitat devraient être un objectif.

Et puis quels atouts et quels moyens avons-nous en France ?

D'abord, bien sûr, les ingénieurs, les chercheurs, le socle de connaissances, les ouvriers, tous les salariés et les créateurs, la capacité d'innovation de notre tissu économique d'entreprises et de services publics. Peut-être faudrait-il mieux en faire l'état des lieux car leur précarisation devrait nous inquiéter.

Deuxièmement, nos services publics. Ce sont des atouts décisifs. Il leur manque des indicateurs plus systématiques.

Et enfin, l'argent. Plus précisément nos banques. Elles peuvent être un formidable levier. Nous en sommes convenus lors de l'avis sur les TPE/PME voté ici très majoritairement. Mais quelle est la situation des banques ? Quelle est leur activité durant l'année 2016 ? Elles utilisent pourtant l'argent des salariés et des retraités, mais comment a-t-il été utilisé ?

Les indicateurs que l'on a par ailleurs montrent pourtant, malheureusement un accroissement des exportations de capitaux et une financiarisation des revenus. On devrait aussi s'interroger sur les disponibilités financières nouvelles des entreprises.

Bref, nous aurions pu mettre en lumière des leviers, voire des pouvoirs et institutions pour faire évoluer dans le bon sens cette utilisation de l'argent en France, mais aussi en Europe. Je regrette que cela n'ait pas été fait.

Le problème, ce sont plus les silences du diagnostic de ce *Rapport* que ce qui y est dit.

Et donc, dans le doute, entre abstention et vote favorable, je voterai pour en poussant à une amélioration pour le *Rapport* suivant.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Thiery, du groupe des Personnalités qualifiées.

Personnalité qualifiée - Mme Thiery

Mme Thiery. Monsieur le président, chers collègues, ce *Rapport annuel sur l'état de la France* est d'une grande richesse et utile dans le débat public, d'abord parce que ces indicateurs affinent le portrait de la France au-delà des seuls indicateurs économiques, mais aussi grâce au travail collectif des sections et à la pertinence des recommandations des rapporteurs.

On ne peut bien évidemment que partager le constat - renforcé après la séquence électorale que nous venons de passer - que la France a effectivement besoin d'être réconciliée pour relever les défis du XXI^e siècle en n'en excluant personne sur l'autel du progrès.

Alors je voterai bien sûr pour lutter contre les inégalités, pour réorienter de façon massive la politique de santé vers la prévention, ou encore, pour renforcer les moyens et l'efficacité de la recherche.

Et évidemment, je voterai pour lutter contre le non-recours aux droits sociaux, sujet récurrent de nos derniers avis, et tant mieux si cela devient un des fers de lance du CESE. Faut-il encore rappeler que les aides non perçues représentent 36 fois plus que la fraude ?

Alors, la première des recommandations pourrait être de veiller à ne pas stigmatiser les populations les plus en difficulté et de concentrer nos efforts sur l'accompagnement des personnes.

Mais ce qui m'a paru le plus évident à la lecture de ce projet d'avis, c'est que nous sommes tous concernés.

En matière d'emploi, de recherche, d'écologie, nous peinons à prendre la mesure des transformations en cours, à changer d'échelle, à nous engager résolument dans des voies nouvelles.

Or, nous ne vivons pas une crise, mais bien une mutation de société qui nécessite de sortir du pessimisme auto-réalisateur. Et en matière de pessimisme, les Français s'y connaissent. Le *Rapport* indique, dans son introduction, que nous sommes les champions d'une enquête sur 46 pays ; cela a été redit tout à l'heure.

Les rapporteurs appellent d'ailleurs la société tout entière à se mobiliser et à devenir innovante pour relever les défis démographiques, écologiques et numériques de ce siècle.

La transition numérique en particulier transforme radicalement de nombreux domaines : consommation, organisation de la production et du travail, transport, logement.

En matière d'emploi et de travail, son impact est déjà une réalité, et après l'expérience concrète des interfaces numériques, de la digitalisation des *process*, de la production de l'imprimante 3D, nous abordons encore une fois le développement de l'intelligence artificielle – robotisation – avec les mêmes appréhensions, allant des pires craintes – destruction massive d'emplois, fin du travail – aux plus grands espoirs de libérer l'homme en supprimant les tâches pénibles, répétitives ou dangereuses et en développant de nouvelles opportunités d'emplois.

Ma conviction – qui rejoint d'ailleurs complètement les préconisations du *Rapport* en matière de qualité des emplois, car il ne faut pas parler que des emplois, mais aussi de la qualité des emplois – est qu'anticiper et faire les bons investissements pour préparer l'avenir nécessite avant tout l'élévation des qualifications de tous. J'ai entendu avec bonheur la ministre s'exprimer à l'instant sur ce sujet.

Aujourd'hui encore, en focalisant la politique d'emploi sur les allègements de charges sur les bas salaires, nous persistons à soutenir des emplois non qualifiés, les plus menacés par la robotisation et nous n'encourageons pas l'ouverture de nouveaux gisements d'activité que permet la révolution numérique et qu'exigent les défis environnementaux et démographiques.

Anticiper, innover, accompagner, former, assurer une protection effective, ce ne sont pas là des ambitions démesurées, ce sont simplement les nécessités pour ne pas subir les transformations en cours, mais préparer la société que nous voulons.

Je voterai bien entendu ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Noël, au nom du groupe des professions libérales.

Professions libérales - M. Noël

M. Noël. Mesdames et messieurs, mes chers collègues, l'an passé, le CESE préconisait, dans son *Rapport annuel sur l'état de la France*, d'instiller la confiance pour construire une communauté de destin.

Dans la continuité, le *Rapport annuel 2017* dresse le constat des obstacles qui entravent l'aboutissement de cet objectif en insistant sur la question des inégalités, qui est au cœur des difficultés de la société française. L'accent est mis sur les nombreuses fractures qui affectent l'unité du pays.

Les rapporteurs dressent la vision « grise » d'une France qui ne parvient pas encore à sortir de ses difficultés. Les 10 indicateurs - et rien que les 10 indicateurs - ont été conservés. Peut-être nous manque-t-il un indicateur qui rendrait compte de la situation économique de la France en termes de « création de richesse » et de perspectives pour les entrepreneurs ?

Toujours est-il que la situation du pays est encore très incertaine, notamment sur certains points :

- inégalités territoriales ;
- inégalité dans l'accès au savoir ;
- creusement des inégalités de revenus ;
- inégalité dans l'espérance de vie en bonne santé ;
- inégalité dans l'habitat et l'accès aux services publics.

Ces inégalités se sont aggravées ces dernières années et ne sont plus supportées même si elles sont plus importantes encore dans les autres pays européens.

Les auteurs, après avoir dressé un constat objectif et documenté, posent les conditions d'une France réconciliée avec elle-même.

L'une des missions de notre assemblée est d'ouvrir des chemins de réflexion et de progrès pour l'avenir.

Parmi les propositions solides du rapport, nous retenons particulièrement celles qui contribuent à refonder la protection sociale, à réduire les inégalités, à mettre en œuvre tous les moyens de l'épanouissement pour tous, par l'école et par l'enseignement.

Pour réussir cet avenir collectif, il faut une France innovante. Les professions libérales peuvent mobiliser leurs énergies créatrices et, en ce sens, elles appuient particulièrement certaines préconisations du rapport :

- investir en matière de prévention et de promotion dans le domaine de la santé, notamment pour lutter contre l'inquiétante diminution de la couverture vaccinale ;
- construire des territoires ruraux de demain dynamiques et attractifs à l'aide d'une politique active, d'aide au maintien et à l'installation des commerces et services de proximité et des maisons de santé ;
- ériger plus de logements sociaux et réduire la fracture énergétique, pour combattre le mal-logement dont 4 millions de personnes seraient victimes.
- Et, par la conjugaison de ces moyens, créer les emplois qui sont indispensables à l'équilibre social.

Les professionnels libéraux ont déjà fait ces constats, eux qui, chaque jour, soignent, conseillent, défendent, assistent 5 millions de nos concitoyens, participant aussi à l'aménagement de leur cadre de vie, ou partageant leurs difficultés. Confrontés eux aussi dans leur pratique professionnelle aux difficultés d'accès au crédit, aux inégalités territoriales, aux mutations économiques, les professionnels libéraux approuvent l'objectif du rapport, synthétisé dans son titre : « *Réconcilier la France* ».

Le groupe des professions libérales, félicitant les rapporteurs pour la qualité de ce travail collectif, votera le projet d'avis.

Cher Pierre, cher Guillaume, vous en avez appelé à Baudelaire, je répondrais par le discours de Bayeux du Général de Gaulle, en 1946 : « *Tout se tient dans les malheurs d'un peuple.* ».

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Chrétien, au nom du groupe de l'UNAF.

UNAF - M. Chrétien

M. Chrétien. Monsieur le Président, Madame la présidente de la section, messieurs les rapporteurs, chers collègues, les Français portent sur leur avenir un regard sombre. Ils sont plutôt pessimistes - nous nous demandons d'ailleurs, à l'UNAF, si ce pessimisme serait une des causes de la baisse de la natalité depuis deux ans. Vous portez le projecteur, messieurs les rapporteurs, sur le hiatus entre, d'un côté, ces perceptions ou représentations collectives, et, de l'autre, des statistiques, avec des réalités certes à améliorer, mais ne justifiant pas, à elles seules, un tel constat.

Déjà, la campagne présidentielle de 1995 avait fait de la fracture sociale son thème central. Plus de vingt ans après, les écarts sociaux et territoriaux sont toujours là, et, pour certains, aggravés, que ce soit sur les questions de chômage, d'éducation, d'accès au soin et à internet, autant d'enjeux majeurs.

Le groupe de l'UNAF tient à rappeler cependant l'attachement des Français à la famille, plébiscité à 94 % comme un premier cercle de confiance et d'exercice des solidarités, et donnant un sens à leur vie.

Le projet de *Rapport annuel* avance des pistes pour remplir les conditions d'une France réconciliée. Le groupe de l'UNAF partage dans son ensemble le diagnostic posé. Il souhaite mettre l'accent sur trois sujets.

« *Porter les efforts sur l'école pour lutter plus efficacement contre les inégalités* » doit être mis en œuvre rapidement pour renverser la tendance d'une reproduction des inégalités. Cela passe par une priorité donnée au premier degré, pour essayer de dépasser les difficultés avant même qu'elles ne s'enracinent et ne deviennent pratiquement insurmontables. L'accent mis sur l'école suppose aussi de favoriser des pédagogies différenciées qui décèlent toutes les aptitudes et respectent les temps d'acquisition de chacun.

Renforcer le lien école-famille est un gage de réussite pour les enfants. L'implication des parents dans l'école contribue aux résultats scolaires, à l'émergence des aspirations professionnelles des jeunes, à la persévérance, à l'autonomie, à l'estime de soi.

Les institutions sociales doivent se rendre plus sensibles et plus proches de la population, au risque de voir les communautarismes se développer. Le projet d'avis ouvre des perspectives avec davantage de réponses de proximité. Le groupe de l'UNAF soutient aussi l'implication du secteur de l'économie sociale et solidaire, dont les initiatives permettent déjà d'apporter des réponses aux familles dans les territoires.

Enfin, l'accent mis dans le projet d'avis sur la nécessité de prévenir le non-recours au droit retient notre attention. Le non-recours au droit est un signe de la complexité de notre modèle social.

Le groupe de l'UNAF tient à rappeler qu'une stratégie de réduction de la pauvreté se limitant à des aides ciblées peut trouver d'importantes limites dans celle du non-recours aux aides. Les comparaisons européennes montrent que les aides attribuées sans condition de ressources sont la meilleure arme pour lutter contre la pauvreté.

Le groupe de l'UNAF vous remercie, messieurs les rapporteurs, pour avoir mené à bien ce *Rapport annuel sur l'état de la France en 2017*, et votera le projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Bérille, au nom du groupe de l'UNSA.

UNSA - M. Bérille

M. Bérille. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, mes chers collègues, notre assemblée est aujourd'hui un peu plus rodée pour cet exercice délicat que constitue ce *Rapport sur l'état de la France*. Je voudrais, au nom du groupe UNSA, remercier les rapporteurs de ce travail, parce qu'il est particulièrement intéressant.

En effet, les diagnostics et préconisations qu'il porte, au nom de la société civile organisée - dont nous sommes ici l'assemblée - prennent une résonance toute particulière dans cette chambre d'écho exceptionnelle et assez incroyable que nos concitoyens viennent de construire sous nos yeux avec l'élection présidentielle qui vient à peine de se dérouler.

Quelque interprétation que l'on puisse en avoir, et quelles que soient les suites qui adviendront, il se passe manifestement quelque chose de profond et de fort dans notre pays, où les citoyens ont soufflé un vent bousculant les réponses politiques institutionnelles, indiquant ainsi sans doute eux-mêmes pas mal de choses sur l'état de la France. Alors nos rapporteurs le disent avec raison, la France se trouve manifestement confrontée de nouveau aujourd'hui à un de ces moments qui appelle d'urgence un sursaut collectif.

Cette France qu'ils nous décrivent ambivalente quant à sa subjectivité, mêlant optimisme individuel et pessimisme collectif. Ambivalente aussi quant à sa situation économique et sociale, puisque traversée par des difficultés profondes, mais, en même temps, dotée d'atouts réels pour affronter efficacement les défis du XXI^e siècle. Cette France qui manque d'un projet commun mobilisateur pour nos concitoyens, parce que – et c'est un jugement fort que porte ce *Rapport* et qu'approuve l'UNSA – on ne dégage pas un projet commun sans une cohésion sociale et politique suffisante, et que celle-ci est aujourd'hui minée par des inégalités et des tensions d'une République assise sur des valeurs bien proclamées, mais trop imparfaitement mises en œuvre, et donc insuffisamment vécues par tous.

Et c'est bien sur cet écart d'inégalité et de perception qu'il faut porter le fer. Dans cette optique, je mettrais le phare sur trois sujets qui nous semblent particulièrement importants à l'UNSA.

Le rapport cible l'emploi et sa qualité. Oui, il faut investir dans la formation initiale et continue en visant les populations les plus fragiles - rien de très nouveau dans cette idée, qui fait figure d'antienne - mais, avec quelle effectivité et quelle efficacité de ces mesures ? C'est précisément ce qu'il faut traquer. À cette fin, l'avis le dit : la création d'indicateurs permettant de mesurer l'effet de la formation professionnelle sur les conditions de l'emploi des personnes apporterait un outil utile.

Autre sujet, celui des inégalités de revenus, mais de patrimoine aussi, ces dernières s'étant aggravées avec la hausse de l'immobilier. Si les politiques redistributives sont indispensables pour contenir et réduire les premières - ce qui justifie qu'elles soient poursuivies - elles ne sont en revanche pas opérationnelles concernant les secondes. À l'UNSA, nous pensons qu'améliorer le revenu du travail dans le cadre d'une amélioration de l'emploi et de sa qualité - si on l'accompagne de mesures facilitant l'accès à l'immobilier dans le cadre d'un plan d'accroissement de l'offre de logements - peut permettre de s'engager dans la réduction concrète de ces inégalités de patrimoine.

Enfin, sur un autre plan, l'indicateur d'espérance de vie en bonne santé doit, pour l'UNSA, faire l'objet d'une attention particulière. C'est pourquoi nous souscrivons aux demandes de suivi et d'études plus approfondies.

La France peut et doit retrouver le chemin de la confiance en elle-même. Cette conclusion, que je viens de citer, du *Rapport*, l'UNSA peut, sans hésitation, la faire sienne. L'UNSA le votera d'aujourd'hui évidemment.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Verger, au nom du groupe de l'agriculture.

Agriculture - M. Verger

M. Verger. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, mesdames et messieurs, mes chers collègues, le texte qui nous est proposé cette année reflète l'état économique et psychologique de notre pays. Les constats sont rudes, et la tonalité de ce projet d'avis est globalement négative. Il existe toutefois quelques pistes d'évolution, qu'il faut savoir saisir.

J'insisterais sur trois thématiques développées dans ce *Rapport annuel*, qui sont particulièrement importantes pour le groupe de l'agriculture.

La recherche et l'innovation doivent faire partie des priorités de notre pays pour conforter le secteur économique.

En agriculture, l'innovation est une nécessité pour répondre à de multiples défis : la compétitivité de nos productions, la protection de l'environnement, la gestion de l'eau, la qualité et la diversité de notre alimentation. C'est un des leviers que la profession abordera très prochainement dans le cadre des futurs États généraux de l'alimentation.

Nous avons également été sensibles au développement consacré à l'artificialisation des sols. Le foncier agricole doit absolument être protégé pour continuer à assurer une production locale. Le développement d'infrastructures urbaines ou de transport, mais aussi la sanctuarisation d'espaces naturels, au seul profit de la faune sauvage, mettent en danger la pérennité de l'activité agricole. Le maintien d'une production est un enjeu essentiel pour notre pays, pour sa souveraineté alimentaire et sa vocation exportatrice.

Nous avons, enfin, apprécié la prise en compte de l'ensemble des territoires, et notamment des territoires ruraux. Plusieurs actions doivent être engagées ou poursuivies pour faire de l'égalité des chances une réalité sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins. Ainsi, il faut développer et améliorer les modes de transport pour faciliter l'accès à toutes les parties du territoire. Il faut réduire les coûts de raccordement au réseau public et il faut faciliter l'accès au numérique. Il faut maintenir les services publics et l'accès au public en milieu rural.

La dynamique économique n'était pas la thématique centrale de ce travail. Nous regrettons qu'elle n'ait pas été abordée, car, à la veille d'une nouvelle législature, il nous aurait semblé pertinent d'évaluer les leviers de la confiance pour les acteurs économiques.

Pour les agriculteurs, cette confiance dépend beaucoup de ce que l'Europe fera de sa Politique agricole commune, et aussi de la place que pourront prendre les producteurs dans la chaîne alimentaire. Il y a encore beaucoup à faire pour que la construction des prix se fasse avec une juste répartition de la valeur ajoutée. Le groupe de l'agriculture se prononcera en faveur de ce texte.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Teyssedre, au nom du groupe de l'artisanat.

Artisanat - Mme Teyssedre

Mme Teyssedre. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, les Français figurent parmi les citoyens les plus pessimistes d'Europe. Dès lors, il est primordial de s'interroger sur les causes des multiples fissures qui fragilisent notre société, et d'identifier les leviers qui permettront de bâtir pour la France un projet collectif et fédérateur dans lequel chacun pourra trouver sa place et se projeter sereinement dans le futur.

Parmi les axes retenus par le RAEF, notre attention se porte particulièrement sur les points suivants.

Face à la persistance du chômage et à la nécessité de bâtir les compétences de demain, il est impératif d'investir dans la formation. C'est un moyen pour les entreprises françaises de s'inscrire pleinement dans les mutations technologiques et écologiques comme d'être en capacité de répondre aux évolutions de la demande.

C'est également un levier pour mettre fin au paradoxe qui voit coexister, d'un côté, des millions de demandeurs d'emploi et d'un autre, des entreprises éprouvant des difficultés à trouver les profils dont elles ont besoin.

C'est pourquoi, il est impératif de mettre l'accent sur la formation initiale tout au long de la vie. Cela implique de rechercher systématiquement une meilleure adéquation entre les formations et les besoins de notre économie, ce qui suppose aussi de lutter contre les préjugés conduisant à la désertion de certaines filières professionnelles, en méconnaissance des débouchés qu'elles peuvent offrir. À cet égard, le groupe de l'artisanat appelle à des politiques publiques qui encouragent résolument l'apprentissage, voie d'excellence vers l'emploi.

Répondre à la fracture territoriale est également un des chantiers prioritaires à conduire. Il est en effet indispensable d'apporter des réponses au sentiment d'abandon que connaissent certains territoires confrontés à des difficultés économiques sociales profondes et durables. À ce titre, nous souhaitons rappeler le rôle fondamental que peuvent tenir les acteurs de l'économie de proximité - les artisans, les commerçants et les professions libérales - autant pour l'attractivité économique que pour le lien social.

Enfin, il est urgent de concevoir un environnement réglementaire et fiscal qui permette de relancer véritablement l'activité économique et l'emploi. Cela implique de mobiliser tous les leviers susceptibles de créer un climat de confiance pérenne pour les entreprises et aussi pour les encourager à investir, à innover, à conquérir de nouveaux marchés.

Parmi ces leviers, figurent notamment une meilleure efficacité des dépenses publiques, une vraie lisibilité, stabilité et simplification des réglementations et surtout l'analyse de leurs impacts sur les TPE-PME qui représentent l'immense majorité des entreprises.

Il faut également encourager les TPE à se développer en facilitant leur accès au crédit, mais aussi lutter contre tous les types de distorsion de concurrence sociale et fiscale qui alimentent les inégalités.

Nous regrettons que le *Rapport* n'ait pas davantage exploré cet angle qui nous semble essentiel. Pour autant il a permis de pointer les clivages qui fragilisent notre société et a proposé des pistes pour renouer avec la cohésion sociale.

Nous le voterons.

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à la parole à M. Deschamps, pour le groupe des associations.

Associations – M. Deschamps

M. Deschamps. Chers collègues, il fallait le talent d'un Pierre Lafont et d'un Guillaume Duval pour faire naître l'optimisme en présentant un *Rapport* sur l'un des peuples les plus pessimistes au monde. Et ils ont réussi. Félicitations à vous, messieurs ! Vous avez rempli votre part du travail et du contrat.

À bien y réfléchir il y a deux manières de lire votre *Rapport*.

La première s'opère avec les yeux du pessimiste. Elle permet de découvrir une France fragile, une France des ruptures, marquée par la progression des inégalités de revenus corrélée à celle des patrimoines. Une France où l'espérance de vie est toujours liée à la catégorie sociale. Une France où l'école ne fonctionne pas bien ou, plus exactement, ne fonctionne bien que pour la moitié des élèves, ou encore une France dont l'empreinte carbone a toujours et encore augmenté. C'est la lecture difficile mais c'est aussi la réalité que vivent quotidiennement nombre de Français. Et c'est aussi celle-ci qui participe à faire naître chez eux un sentiment de déclassement.

La seconde lecture est celle de l'optimisme. Il trouve dans ces pages une autre vision de la France, une France dont l'école fait régresser le nombre des sorties sans diplômes du système scolaire, une France où grâce à un système de redistribution fiscale et sociale très développé les inégalités sont les plus limitées parmi les pays développés. Une France où l'espérance de vie en bonne santé continue de progresser.

Et si chers collègues, la vérité était au milieu de ces deux lectures possibles ? Si comme nous y invitait Salman Rushdie, « *la sagesse n'était pas d'être pessimiste ou optimiste mais d'observer, de savoir quelles sont nos valeurs et de ne jamais rien céder* » ?

Alors observons. Observons la France à travers ce *Rapport*, que voit-on ?

On voit d'abord l'absolue nécessité de renforcer la cohésion sociale, face aux difficultés multiples dont les inégalités ne sont finalement que la trace face à leur impact humain d'abord mais aussi économique et même politique. Notre société est aujourd'hui sommée de trouver de nouvelles méthodes, de nouveaux angles, de nouvelles recettes. Dans ce paysage, les associations et les fondations sont un réel atout, un vecteur de richesse démocratique, d'initiatives et d'innovation au service des populations et des territoires mais aussi et surtout au service de la République et des valeurs qu'elle incarne.

En ce sens, elles s'inscrivent pleinement dans la droite ligne des préconisations de ce *Rapport*. Des préconisations qui serviraient une France réconciliée grâce à une fluidification des réponses sociales, grâce à la refondation de la cohésion sociale ou encore grâce à l'efficacité de la recherche. Mais surtout qui nous propose de parier sur l'humain - une folie - l'humain en préconisant, par exemple, de « *prioritairement agir en investissement par la formation et la qualification* » ou encore pour « *retisser les liens de confiance entre les Français et le fonctionnement collectif de leur Nation* » de « *favoriser l'engagement associatif et syndical* ».

Après une telle proposition, vous comprendre, chers collègues, que nous voterons cet excellent projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Blancard, au nom du groupe de la CFDT.

CFDT – Mme Blancard

Mme Blancard. Monsieur le président, chers collègues, pour la deuxième année, ce *Rapport sur l'état de la France* est basé sur l'analyse des nouveaux indicateurs de richesse complémentaire au PIB, indicateurs élaborés par le CESE, adoptés, pour l'essentiel, par les gouvernements et annexés au projet de loi de finances.

Il est utilement compléter cette année d'un *focus* traitant des inégalités.

Pour la CFDT, la nature exhaustive des thématiques abordées dans ce *Rapport* n'exclut pas l'accent mis sur ce qui menace la cohésion sociale, l'augmentation des inégalités ; elles sont multiples : inégalités entre femmes et hommes, entre générations, selon l'origine, la couleur de peau, entre territoires, inégalités qui portent sur les revenus, l'emploi, l'école, etc.

Elles se cumulent, s'agrègent sous différentes formes, génèrent un sentiment de déclassement et ce sont les plus pauvres qui cumulent le plus d'inégalités. Ce phénomène d'accroissement des inégalités, notre modèle ne parvient pas à l'endiguer même s'il est moins marqué que dans les pays anglo-saxons grâce à la redistribution et à notre filet social.

Les plus riches continuent de s'enrichir et les catégories moyennes voient, depuis 2008, leur niveau de vie stagner marquant une rupture avec une ascension sociale à laquelle elles espéraient accéder.

Enfin, les plus démunis malgré d'importants moyens déployés doutent des volontés politiques et de l'efficacité des mesures prises.

Le *Rapport* pointe la nécessité de réduire les différences de revenus primaires en luttant par exemple contre la pauvreté chez les jeunes et les familles monoparentales.

Au-delà de ces aspects, il souligne l'importance de l'école dans une de ces fonctions essentielles : éviter la reproduction intergénérationnelles des inégalités. Or, la France fait partie des pays de l'OCDE où l'écart entre les résultats scolaires est le plus marqué en fonction du statut social des parents et de leur lieu d'habitation.

Notre système éducatif doit assurer, à toutes et à tous, tous les moyens de leur émancipation. Nous partageons pleinement la préconisation de renforcer la priorité à l'école primaire. Les inégalités de genre perdurent et sont détaillées même si le *Rapport* aurait pu insister davantage sur les discriminations dont sont victimes les femmes, liées notamment au sexisme et stéréotype de genre.

Enfin, le *Rapport* propose des pistes d'expérimentation de nouvelles décentralisations permettant plus de proximité et d'actions locales dans les mécanismes de solidarité.

Ce *Rapport annuel sur l'état de la France* est le fruit d'un important travail des rapporteurs et des sections concernées par l'analyse des indicateurs. La CFDT le votera et souhaite que les instances publiques s'en saisissent.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Biarnaix-Roche, au nom du groupe de la CFE-CGC.

CFE-CGC - Mme Biarnaix-Roche

Mme Biarnaix-Roche. La CFE-CGC félicite les rapporteurs compte tenu des circonstances dans lesquelles ce rapport et ce projet d'avis ont été élaborés. Nous partageons cette volonté de rassembler les Françaises et les Français et de retrouver le chemin de la confiance.

La perte de confiance générale de beaucoup de Français envers la classe politique - et plus globalement le « système » dans lequel ils vivent et agissent - n'épargne pas l'entreprise. De véritables projets innovants sont nécessaires pour redonner de l'espoir dans l'avenir. Nous devons en effet à nos jeunes de mettre en place les conditions de leur épanouissement, de mieux les accueillir dans le monde du travail et de faire baisser le taux de chômage des jeunes.

C'est la confiance dans un avenir collectif qui est en jeu. Nous avons des atouts, mais il faudra plus que des discours.

Le *Rapport* souligne avec raison que le marché du travail reste très dégradé en France. La précarité continue d'augmenter malgré toutes les mesures prises pour essayer d'améliorer l'emploi ; du coup, les inégalités perdurent y compris dans la formation initiale. Nous devons donc poursuivre le combat pour lutter contre ces dernières. Ce n'est ni la réforme du code du travail, ni une mondialisation sans convergence sociale et fiscale qui permettront le retour de la confiance et de l'espérance.

Nous soutenons sans réserve les recommandations du CESE qui considèrent que les pouvoirs publics doivent poursuivre et amplifier des politiques favorables au développement de l'activité économique, de l'emploi et de l'environnement. Pour le groupe CFE-CGC il y a cinq préoccupations majeures.

Tout d'abord, redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes par quatre actions :

- en baissant la fiscalité, en n'oubliant ni les familles monoparentales, ni l'encadrement ;
- en mettant en place les conditions d'une véritable égalité professionnelle, notamment en matière salariale (au lieu de « salaires »). Cela passe par des négociations de branches ou d'entreprises dans lesquelles les partenaires sociaux disposent des moyens suffisants pour leur permettre de mener correctement les discussions et les négociation ;
- en facilitant la transmission de patrimoine, notamment entre grands-parents et petits-enfants ;
- en partageant la valeur ajoutée créée.

Ensuite, en parallèle de la politique de l'offre menée depuis plusieurs années par le gouvernement précédent, il s'agit pour le nouveau gouvernement de s'atteler à la relance de la consommation.

La troisième préoccupation, de notre point de vue, concerne l'orientation dès l'école en renforçant les liens entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise.

La quatrième est d'assortir toute nouvelle flexibilité dans l'entreprise de nouvelles sécurités pour les salariés afin d'être toujours dans cette logique « gagnant-gagnant », entre entreprises et salariés.

Enfin, ne pas considérer notre système de protection sociale comme variable d'ajustement ; bien au contraire, le système français permet aujourd'hui à notre pays de se placer parmi les nations les moins inégalitaires d'Europe !

C'est pourquoi, le groupe CFE-CGC tient à rappeler son attachement à notre système de protection sociale, basé sur des valeurs de solidarité et de sécurité ; mais il souhaite que la lutte contre les inégalités, encore nombreuses en France, se poursuive car ce système est aussi basé sur l'équité.

Le groupe de la CFE-CGC votera le *Rapport* et comme le dit Georges Bernanos : « *L'espérance est un risque à courir* ».

(*Applaudissements*)

M. le Président. La parole est à M. Thouvenel, au nom du groupe de la CFCTC.

CFCTC – M. Thouvenel

M. Thouvenel. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, notre groupe salue la qualité de ce projet d'avis qui a su éviter les deux écueils majeurs que sont le déclinisme et le manque de réalisme.

D'entrée, le cœur du sujet est abordé. Si 88 % des Français considèrent que leur pays va dans la mauvaise direction, la majorité reste globalement satisfaite de la vie qu'elle mène à titre individuel. Notre degré de satisfaction se situant dans la moyenne européenne, à l'exception justement relevé par les rapporteurs du sens de leur vie. Ce qui pose clairement question du projet collectif que nous portons ensemble, au-delà des mots et des slogans : quelle est la réalité du triptyque républicain : Liberté, Égalité, Fraternité ?

Comment peuvent le vivre celles et ceux qui sont confrontés au chômage, à la précarité, à la violence et à l'isolement ?

Comment notre société peut-elle secréter autant d'exclusion, de renfermement et de rejet de l'autre ?

Autant de questions auxquelles il est urgent de répondre.

Si les problèmes économiques bien réels que nous rencontrons, les inégalités persistantes, les discriminations manifestes génèrent des réactions légitimes ou inappropriées provoquant un sentiment de mal être compréhensible, il serait faux de dire que rien n'est fait pour lutter contre ces difficultés et que tout va mal. Comme l'affirment les rapporteurs, les conditions d'une France réconciliée existent.

La CFCTC ne peut qu'approuver la volonté de refonder la cohésion sociale en luttant mieux contre les discriminations et en rendant plus efficace l'école, en rapprochant les institutions de la population.

De même, nous soutenons l'ambition d'une France plus innovante, tournée vers l'avenir, et la valorisation de nos atouts nombreux et fréquemment sous-estimés. Mais si nous ne surmontons pas notre incapacité à nous retrouver autour d'un projet commun, nous n'avancerons pas.

Pour nous le seul projet qui vaille est celui qui met l'humain au centre et porte au cœur de toute politique le respect de la dignité inaliénable de chaque personne, quelle que soit son âge, sa condition, sa race, ses croyances ou son sexe.

La France en 2017 a un besoin urgent de bâtir ce que l'on pourrait qualifier de « chemin d'humanité » en remettant notamment l'économie à sa juste place qui, si elle est importante, doit toujours être orientée vers le service du bien commun, service qui passe par un développement raisonné et raisonnable de notre système économique et productif.

À chacun d'entre nous d'y travailler. Notre groupe votera ce projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à M. Meyer, au nom du groupe de la CGT.

CGT - M. Meyer

M. Meyer. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, en 2014, 86 % des Français considéraient que la prochaine génération s'en sortirait moins bien que l'actuelle. À l'automne 2016, 88 % d'entre eux estimaient que notre pays allait dans la mauvaise direction. Cette inquiétude ou perte de confiance dans l'avenir s'est exprimée dans les urnes sous différentes formes.

Ce Rapport annuel sur l'état de la France tente d'expliquer que le décalage croissant entre le ressenti pessimiste exprimé par nos concitoyens repose sur une mauvaise appréciation de la réalité de leur existence.

La limitation à dix indicateurs de l'analyse de l'État de notre pays s'avère restrictive, en excluant ou minorant de fait de nombreux enjeux centraux de notre société, notamment : l'égalité femmes hommes, la question du travail - de sa qualité comme de son exclusion - le développement humain durable, le rôle et la place des services publics.

Néanmoins, l'option de faire un *focus* sur les inégalités et les travaux menés par les différentes sections du CESE ont permis de caractériser les racines de ce mal-être français.

La France va mal, la France a mal, notre assemblée ne peut pas masquer cette réalité en la renvoyant à une appréciation erronée de la situation vécue par une large majorité. Ne soyons pas aveugles face aux conséquences de la crise économique dont le nouvel épisode de 2008 impacte toujours directement la population.

Les inégalités territoriales se creusent entre les métropoles françaises et le reste du territoire.

Le chômage et la précarité ont augmenté pour l'ensemble des tranches d'âges.

Les inégalités de revenus et de patrimoine progressent. La pauvreté ne cesse de croître.

Notre système scolaire reproduit les inégalités sociales toujours au détriment des élèves issus des milieux populaires.

15 % de la population a renoncé à des soins pour des raisons financières.

À 35 ans, en moyenne, l'espérance de vie pour un homme cadre est de 47,2 ans, 40,9 ans pour un ouvrier et de 30,4 ans pour un sans emploi.

Les inégalités entre les femmes et les hommes persistent avec 18,6 % d'écart de salaires nets toutes catégories confondues et plus de 39 % d'écart des pensions de retraite.

Les politiques de réduction de la dépense publique se sont traduites par un ralentissement de l'activité économique en dépit d'une politique monétaire « *extrêmement accommodante* » de la BCE.

Identifier et caractériser le creusement des inégalités auquel fait face notre pays n'induit pas de sombrer dans la remise en cause des piliers qui fondent notre modèle social.

En revanche cet état des lieux, nous confère, en tant qu'assemblée représentative de la société la responsabilité d'établir des préconisations permettant de rompre avec cette spirale inégalitaire qui touche une part croissante de la population.

Élargir le champ des indicateurs afin de prendre en compte sérieusement les besoins qui s'expriment par de multiples canaux permettrait de bâtir un *Rapport annuel sur l'état de France* répondant mieux aux attentes et aux divers mécontentements.

Avec ses réserves, la CGT votera en faveur du projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Fauvel, au nom du groupe de la CGT-FO.

CGT-FO – Mme Fauvel

Mme Fauvel. Cher Guillaume Duval, cher Pierre Lafont, produire chaque année le *Rapport sur l'état de la France* constitue, d'une part, une des obligations du CESE, d'autre part, un moment fort dans la vie de notre assemblée. Pour la deuxième année consécutive, il est établi à partir de l'analyse des nouveaux indicateurs de richesse retenus par le Gouvernement.

Coordonné par la section de l'économie et des finances, il est aussi l'occasion de faire vivre la transversalité, les indicateurs étant répartis en fonction des compétences des formations de travail du CESE.

Le groupe FO ne reviendra que brièvement sur les constats reposant sur les analyses des indicateurs, qu'il partage largement. Nous relevons notamment les efforts de recherche publique comme privée nettement insuffisants pour pouvoir espérer créer des emplois en nombre suffisant dans des technologies innovantes. En outre, il se félicite du choix d'un *focus* particulier sur les inégalités. En effet, force est de constater le creusement des inégalités tant de revenus que de patrimoine ou encore territoriales, ou en fonction de l'origine sociale ou géographique.

S'agissant des inégalités de genre ou d'origine, pour FO, elles sont le reflet des inégalités sociales persistantes. FO refuse de hiérarchiser les inégalités qui, toutes, doivent être combattues avec le même engagement.

Malgré les efforts des rapporteurs pour rendre ce *Rapport* moins sombre, il en ressort l'impression d'une société de plus en plus fracturée, ne trouvant plus en elle les ressources collectives pour rebondir.

Plusieurs des préconisations ouvrent des pistes intéressantes pour refonder la cohésion sociale. Il en est ainsi de celle consistant à donner la priorité à la création d'emploi de qualité.

Fluidifier les mécanismes de transmission de patrimoines entre les grands-parents et les petits-enfants, ajuster la fiscalité et le système social en permanence pour favoriser les revenus issus du travail peuvent aussi être un moyen de lutter contre le creusement des inégalités.

De la même manière, redonner la priorité à l'école primaire est devenu une nécessité, faute de quoi, le nombre de jeunes en grande difficulté dans l'enseignement secondaire et en sortant sans diplôme ne cessera d'augmenter. Il importe en effet de tout mettre en œuvre pour éviter la reproduction des inégalités sociales.

En revanche, si l'apport du tissu associatif et de l'économie sociale et solidaire est réel et précieux dans de nombreux territoires, il ne doit pas, pour le groupe FO, devenir prétexte à un plus grand désengagement de l'État et des collectivités territoriales, ni s'y substituer. Le repli généralisé du maillage territorial des services déconcentrés de l'État et la fusion de nombreux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre a, en effet, abouti à l'abandon de pans entiers du territoire en termes d'accès au service public.

Aussi le groupe FO invite-t-il à la prudence sur une nouvelle étape de décentralisation s'agissant de la mise en œuvre des politiques sociales. Il existe un risque réel d'inégalités de traitement selon les territoires.

Enfin, le groupe FO suggère, pour l'avenir, d'introduire dans ce *Rapport annuel sur l'état de la France* quelques commentaires sur l'évolution du PIB.

Le groupe FO remercie les rapporteurs pour leur qualité d'écoute, leur sens du compromis acceptable par tous et votera le *Rapport sur l'état de la France 2017*. Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. La parole est à Mme Blin, au nom du groupe de la coopération.

Coopération - Mme Blin

Mme Blin. Monsieur le président, messieurs les rapporteurs, chers collègues, Il n'échappe à aucun d'entre nous que la France d'aujourd'hui est confrontée à de multiples défis économiques, sociaux et environnementaux. Le *Rapport annuel* l'a parfaitement souligné.

Sortir enfin du chômage de masse est une priorité absolue. Réduire les fractures qui menacent notre cohésion est un impératif : l'accès inégal de nos concitoyens au logement en est une illustration, tout comme le sentiment de déclassement qui s'exprime dans certaines zones rurales.

Pourtant, la France dispose de nombreux et réels atouts. Il existe dans notre pays des savoir-faire à mettre en valeur, des ressources naturelles, des terroirs, des forces vives, qui sont autant de chances face aux enjeux de la transition énergétique, de la mondialisation, de l'emploi et de la révolution numérique.

Dans ce contexte, il est urgent de partager des solutions et de mobiliser les énergies en prenant résolument exemple sur des initiatives solides qui ont prouvé leur efficacité.

Par son ancrage local, par sa valorisation des initiatives collectives, par son mode de gouvernance démocratique et sa prise en compte du long terme, le modèle entrepreneurial coopératif s'inscrit dans le mouvement moderne de l'économie sociale et solidaire.

Il apporte des réponses de proximité, adaptées aux besoins de la population et créatrices d'emplois et d'activités dans nos régions.

Les coopératives revendiquent leur goût d'entreprendre pour l'avenir des territoires et celui de la jeunesse en prenant le risque de l'expérimentation.

Les résultats sont là : lorsqu'on s'allie, que l'on coopère constructivement, les emplois sont fixes, la valeur ajoutée est créée, les territoires sont valorisés.

C'est pourquoi il faut remettre le développement industriel, la création d'emploi, le soutien aux TPE-PME qui ne délocalisent pas au cœur des politiques publiques.

Au CESE, qui représente la société civile organisée, nous devons développer notre capacité à élaborer des réponses aux besoins de nos concitoyens. Sachons nourrir nos débats, confronter nos désaccords et dépasser nos postures pour des propositions au service des réformes dont notre pays a besoin.

Loin de nous l'idée de minimiser les difficultés profondes que traverse la France. Mais il n'est pas trop tard pour agir collectivement sur notre destin.

Le groupe de la coopération votera en faveur du projet d'avis.

(Applaudissements)

M. le Président. Mes chers collègues, l'ensemble des groupes inscrits s'étant exprimé et constatant qu'il n'y a pas d'autres demandes de prise de parole, je déclare close la discussion générale.

VOTE SUR LE PROJET D'AVIS

M. le Président. Mes chers collègues, je vous informe qu'aucun amendement n'a été déposé sur le projet d'avis présenté par Guillaume Duval et Pierre Lafont.

En conséquence, je vous propose de procéder au vote sur l'ensemble du texte.

Les résultats du vote sont les suivants :

- Nombre de votants : 186
- Ont voté pour : 186

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté.

(Applaudissements)

M. le Président. Félicitations à la section, aux rapporteurs pour leur travail et aux autres sections qui ont contribué à ce beau résultat.

La parole est à Mme Fauvel, présidente de la section de l'économie et des finances.

Mme Fauvel. Je félicite nos deux co-rapporteurs, qui ont fait un excellent travail, et tous les rapporteurs des autres formations de travail qui ont fourni une contribution à ce *Rapport annuel sur l'état de la France en 2017*.

C'est un bel exemple de transversalité réussie et je me félicite - je profite d'avoir la parole pour le dire - de l'ambiance qui règne dans notre section et de la volonté de chacun d'apporter son point de vue à chaque avis et chaque rapport.

(Applaudissements)

M. le Président. Je vous remercie, madame la présidente.

La séance est levée.

* * * * *

La séance est levée à 18 heures.

Prochaine séance, mercredi 24 mai 2017, à 14 heures 30.